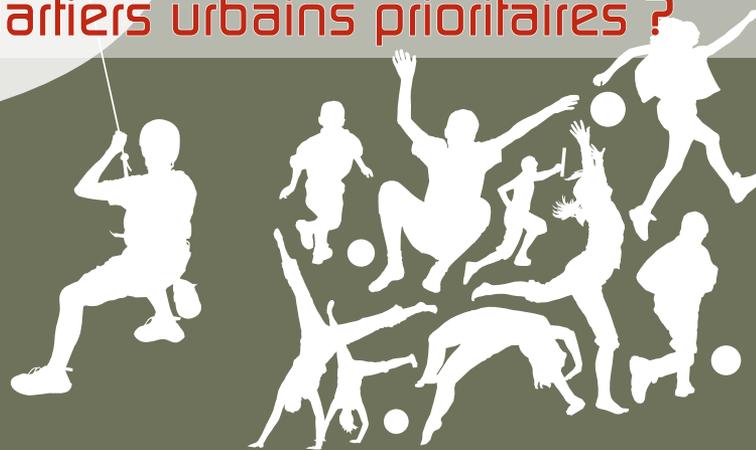


Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le **sport**

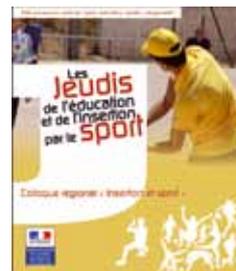
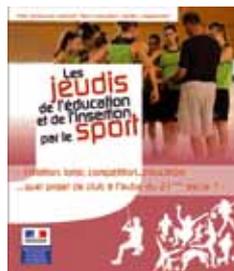
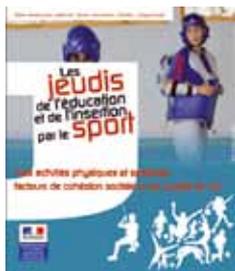
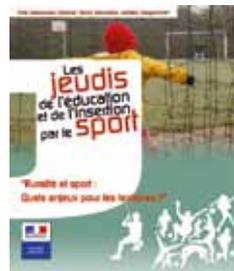
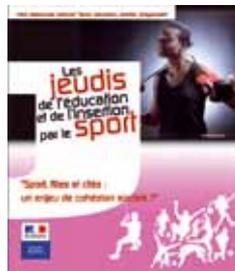
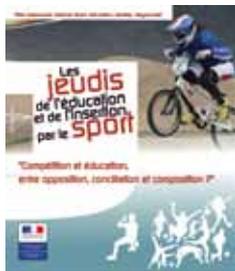
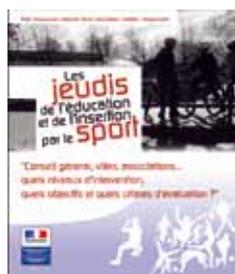
Au cœur des projets d'éducation, d'insertion
et de prévention par le sport :
quelles stratégies et clés opérationnelles pour
intervenir dans les quartiers urbains prioritaires ?



© photo : Anne-Laure CHASSET



Dans la même collection :



Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Au cœur des projets d'éducation, d'insertion
et de prévention par le sport :
quelles stratégies et clés opérationnelles pour
intervenir dans les quartiers urbains prioritaires ?

Actes des Jeudis de l'éducation
et de l'insertion par le sport qui se sont déroulés
le 5 octobre 2012 à Marcoussis



CREPS SUD-EST
Site de d'Aix-en-Provence
Pont de l'Arc - CS 70445
13098 Aix-en-provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 68 99 - Fax 04 42 29 24 75
prn@semc.sports.gouv.fr / www.semcsports.gouv.fr



Sommaire

Introduction p 7

Préambule p 9

Ouverture des débats p 14

Introduction universitaire p 19

Débats p 33

Bibliographie p 63



Introduction

Que sont les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport ?

Initiés en 2008, les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport (JEIS) constituent des temps originaux de conférences et de débats à destination du mouvement sportif, des éducateurs, des étudiants et de l'ensemble des acteurs du sport.

Ils ont en effet pour ambition de répondre aux problématiques des acteurs de l'éducation et de l'insertion par le sport, en s'inscrivant dans les dynamiques territoriales.

Les Jeudis de l'éducation par le sport sont des journées thématiques proposant à la fois :

Débats, rencontres, échanges, animation de réseaux locaux autour de thématiques identifiées, et correspondant aux orientations prioritaires du Ministère chargé des sports.

Les Jeudis de l'éducation par le sport se divisent en deux temps :

- Un premier temps à dominante universitaire, s'apparentant à une formation à destination des stagiaires (CREPS, organismes de formation...) et des étudiants (STAPS ou autres). Ces temps de formation sont par ailleurs ouverts aux professionnels souhaitant enrichir leurs pratiques.
- Un second temps consacré au débat, à destination du mouvement sportif, des professionnels, des bénévoles et du grand public.

Quatre éditions ont eu lieu depuis 2008, permettant d'approfondir une réflexion sur les thèmes suivants :

- *Intégration sociale par le sport, des personnes en situation de handicap*, en collaboration avec Marc CLEMENT.
- *Les liens entre le mouvement sportif et le travail social*, prenant appui sur les travaux de recherche de Nathalie PANTELEON.
- *Les politiques publiques en matière d'éducation et d'insertion par le sport*, en suivant les travaux de Michel KOEBEL.
- *Conseil général, ville, association, quels niveaux d'intervention, quels objectifs et quels critères d'évaluation ?*, en détaillant la politique conduite par le Conseil général de Moselle, et en s'appuyant sur les travaux de Christophe GIBOUT.

Depuis 2009, le PRN SEMC accompagne la réalisation de ces JEIS sur l'ensemble du territoire national :

- INSEP (Paris - Île-de-France) : « *Compétition et éducation : entre opposition, conciliation et conjugaison* ».
- Lambersart (Nord-Pas-de-Calais) : « *Identifier et valoriser le rôle social des clubs* », en collaboration avec Emmanuelle WALTER.
- Tours (Indre-et-Loire) : « *Sport, filles et cités : un enjeu de cohésion sociale ?* », en collaboration avec Carine GUERANDEL.
- Rodez (Aveyron) : « *Ruralité et sport : Quels enjeux pour les territoires ?* », avec la participation de Clément PREVITALI et Gérard GUYADER.
- Nice (Alpes-Maritimes) : Dans le cadre des ateliers de la cohésion sociale 06, « *Les activités physiques et sportives, facteurs de cohésion sociale et de qualité de vie* ».
- Cognac (Charente) : « *Initiation, loisir, compétition... éducation... quel projet de club à l'aube du XXI^e siècle ?* »
- Rennes (Ille et Vilaine) : Dans le cadre du colloque régional « *Insertion et sport* ».



Préambule

L'offre d'activités sportives dans les quartiers urbains prioritaires est devenue un axe central et stratégique du développement fédéral, encouragé en cela par les pouvoirs publics.

En parallèle, on observe que le sport peut parfois être considéré comme un élément de réponse à des problématiques sociales complexes. En outre, dans un souci de cohésion sociale, on note que le sport revêt un certain nombre de spécificités, qui tendent à le positionner comme un acteur social à part entière.

Le sport est ainsi parfois devenu un objet social partagé entre acteurs sociaux et mouvement sportif, créant ainsi parfois des éléments de convergence, mais aussi des divergences d'intérêts, voire des effets de concurrence. De fait, le rôle social du club a ainsi évolué au cours des dernières années, faisant porter sur le mouvement sportif, une responsabilité à laquelle il n'était pas forcément préparé. Simultanément, les demandes et les modes de pratiquer des populations se sont profondément modifiés. Le champ des possibles a évolué, et les demandes des pratiquants ont de fait impacté les cadres d'intervention du mouvement sportif, qui peine parfois à s'accorder aux demandes et spécificités des publics. Nouveaux cadres, modification du rapport à la compétition, adaptation des pratiques sportives, évolution des règlements et des règles, offres différenciées pour garçons et filles, etc. résonnent comme autant d'éléments qui complexifient les modalités d'intervention.

Les acteurs du sport ont ainsi du faire évoluer leurs formations, leurs approches pédagogiques, leurs rapports aux cadres traditionnels des pratiques, etc. et ainsi repenser intégralement leur projet associatif. Si certains acteurs associatifs ont ainsi réussi à s'adapter à ces évolutions, on constate que d'autres ont un besoin d'accompagnement pour réussir à mieux intervenir dans les quartiers urbains prioritaires.

Ces clés seront autant d'éléments qui seront débattus lors de cette édition des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport.



Comité de pilotage :

- M. Philippe CABALLO, Président du Comité départemental de basketball de l'Essonne
- M. Christophe CABOT, Président de l'USEP de l'Essonne
- M. Gérard COURTAL, Secrétaire général du Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne
- M. David DUMAS, Chef du pôle développement à la DDCS de l'Essonne
- M. Bernard JACQUES, Vice-président du Comité départemental de rugby de l'Essonne
- M. Frédéric JURY, Conseiller technique fédéral du Comité départemental de Handball de l'Essonne
- M. Robert LAFOND, Secrétaire général du Comité départemental de Handball de l'Essonne
- M. Dominique LEBAILLY, Conseiller d'animation sportive à la DDCS de l'Essonne
- M. Louis LE BERRE, Président de la Ligue de Judo de l'Essonne
- M. Loïc LECANU, Chargé de mission au PRN SEMC
- M. Erick METAYER, Responsable adjoint MDCS de l'Essonne, Conseil général
- M. Pierre-Emmanuel PANIER, Conseiller d'animation sportive à la DRJSCS Ile de France
- M. Jacques PERRODO, Président du Comité départemental de rugby de l'Essonne
- M. Vincent PLUSQUELLEC, Directeur administratif, District de Football de l'Essonne
- Mme Valérie POULAIN, Directrice de l'UNSS de l'Essonne
- M. François ROUSSEAU, Elu départemental de l'ANDES
- M. Serge SEVESTE, Président du Comité départemental de Handball de l'Essonne
- Mme Dominique TAULL, Présidente du Comité départemental de Volley-ball de l'Essonne
- Mme Géraldine THOMAS, Entraîneur et arbitre fédéral, Comité départemental de Handball de l'Essonne
- Mme Anne TRUCHI, Directrice adjointe de l'UNSS de l'Essonne
- M. Olivier VOISIN, Conseiller rugby territorial, Comité départemental de rugby de l'Essonne

Coordination des débats :

- M. Dominique LEBAILLY, Conseiller d'animation sportive à la DDCS de l'Essonne
- M. Loïc LECANU, Chargé de mission au PRN SEMC

Trame d'animation des débats

Sous thème 1 : La spécificité de l'outil sport dans l'action éducative

Intervenant :

Zbigniew RASZKA – Inspecteur principal de la jeunesse et des sports - DRJSCS d'Ile de France

Questionnement :

Quels éléments d'incitation et d'accompagnement des politiques publiques pour les projets de développement sur la thématique ?

Quelles complémentarités et freins liés à la mise en œuvre de la cohésion sociale ?

Intervenant :

Mathieu CODRON – Conseiller technique régional à la Fédération française de rugby, référent national de la cellule « Rugby et cohésion sociale ».

Questionnement :

Quels vécus de ces orientations au niveau des fédérations et quelles mises en application à travers la création de la cellule "Cohésion Sociale" ?

Quels conditionnements et efficacies des déclinaisons des orientations fédérales au local ?

Quelles adaptations aux logiques territoriales et aux processus de développement engagés par les comités locaux ?

Intervenant :

Adil EL OUADEHE – Responsable national de projets d'éducation, d'insertion et de prévention par le sport - Fédération française UFOLEP

Questionnement :

Quels leviers éducatifs de l'animation sportive (développement des APS, éducation par le sport, emploi et insertion sociale et professionnelle, idéologie politique, etc.) ?

Comment appréhender ces publics spécifiques ?

L'adaptation des politiques de développement et des pratiques peut-elle constituer une des solutions ?

Sous-thème 2 : La construction d'un projet d'éducation, de prévention et d'insertion par le sport

Intervenant :

Frédéric JURY – Conseiller technique départemental - Comité départemental de Handball de l'Essonne

Questionnement :

Quels vécus des orientations au niveau des comités départementaux ?

Quelles méthodes de mises en œuvre de projets sur ces territoires complexes ?



Le rôle des clubs locaux et des éducateurs sportifs dans la mise en œuvre ?
Quelles continuités éducatives et ouvertures des territoires ?

Intervenant :

Youssef MARZUK – Educateur sportif Brevet d'Etat 1^{er} degré football - Tremplin Foot de Corbeil-Essonnes

Questionnement :

La compétition facteur de pérennisation de la pratique, ou au contraire d'abandon ?
Comment intégrer ces aspects avec la motivation des publics ?
Quelle légitimité de l'intervenant sportif ?

Intervenant :

Isma HOCINI – Directrice - Génération Femmes - Evry

Questionnement :

Le sport comme levier d'intervention socio-éducatif ?
Quelles habitudes et attentes de ces types de publics et notamment du public féminin ?

Sous-thème 3 : Approche territoriale et structuration des activités sportives des collectivités territoriales

Intervenant :

François ROUSSEAU – Référent départemental - ANDES

Questionnement :

Quelle intégration du sport dans l'arsenal éducatif proposé par une collectivité territoriale ?
Comment considérer la diversité des demandes des pratiquants ?

Ouverture des débats

**Loïc LECANU -
Chargé de mission Pôle ressources national
"sport, éducation, mixités, citoyenneté"**

Bonsoir. Merci à tous d'être venus. Je ne vais vraiment pas être long pour lancer les débats. Merci beaucoup d'être venus ce soir. Je vais immédiatement passer la parole à M. PERRODO qui est Président du Comité départemental de rugby et qui nous accueille aujourd'hui.

**Jacques PERRODO - Président du Comité
départemental de rugby de l'Essonne**

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. J'ai beaucoup de fierté à vous accueillir au Centre national de rugby pour cette organisation du colloque des Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport, débat commun à tout le monde sportif, pour l'apport que l'on amène et la contribution à la citoyenneté, à l'insertion, à l'animation des quartiers. Le but essentiel, c'est qu'effectivement, nous participions, nous

contribuions, quel que soit le sport, à amener des jeunes à faire autre chose que l'errance ou l'inactivité. Donc, je souhaite que ce soir, pour ce colloque, les débats soient riches, que vous puissiez débattre, que l'on échange et que l'on apprenne des expériences des uns et des autres. Merci à vous pour votre forte présence.

Loïc LECANU -

Merci beaucoup Monsieur le Président. Je passe immédiatement la parole à M. BESSON qui est Président du Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne.

Gérard COURTAL -

**Secrétaire général du Comité départemental
olympique et sportif (CDOS) de l'Essonne**

Merci. Bonsoir à tous et à toutes. Une lecture attentive du programme de cette soirée permet de mesurer l'ambition que porte le thème d'un colloque visant à faire émerger les stratégies



opérationnelles pour intervenir (j'ajouterais, je l'espère, avec quelques chances de succès) dans les quartiers urbains dits « prioritaires ». Pour s'interroger sur la nature et le contenu des pratiques sportives dans ces quartiers, il a été fait appel à de nombreux intervenants, dont la qualité mais aussi l'expérience acquise sur le terrain permettront certainement d'actualiser nos analyses et de construire une politique cohérente d'intervention durable.

C'est à partir de cette option que le CDOS de l'Essonne a soutenu les initiatives du mouvement sportif fédéral, et en premier lieu du district de football, instigateur de l'opération départementale « Sport sans violence en Essonne », dès lors que sont trop souvent stigmatisées des populations vivant au cœur des quartiers urbains. Si nous observons des comportements contestables dans la vie sportive, nous constatons aussi qu'ils touchent l'ensemble de la société, et qu'hélas, ils ne se limitent pas à l'activité sportive, et qu'ils sont de plus révélateurs d'une crise sociale qui impacte la vie de milliers d'Essonnais qui voient se dégrader leurs conditions d'existence de manière importante au fil de ces dernières années. Aussi, comme les éditions successives des Assises départementales du sport, des APS et de l'EPS en Essonne, construites depuis 2001, nous l'ont enseigné, nous savons qu'on ne peut aller à la rencontre de tous publics, et plus encore des publics en grande difficulté sociale, avec des schémas préétablis, et que l'enjeu prioritaire est de créer les conditions de la construction de projets partagés entre tous ceux et celles qui, au cœur des cités, s'engagent d'abord à ce que les droits de l'homme et du citoyen y soient respectés mais aussi mis en œuvre. Pour ce faire – et là aussi, les actes des Assises portent ces préconisations –, l'exigence d'une réflexion et d'une construction collective des projets est à nos yeux de première importance, et la place qu'y

prendront les habitants des quartiers devient la meilleure garantie d'une action efficace et pérenne. L'engagement citoyen et désintéressé de tous les partenaires est donc, pour le CDOS, l'une des clés essentielles pour que, au-delà d'un nécessaire effort de théorisation visant à actualiser des stratégies, nous puissions réussir à concrétiser dans la durée des actions impliquant le plus grand nombre de celles et ceux qui, dans ces quartiers urbains, vivent de plus en plus difficilement l'exclusion sociale dont ils sont victimes. Peut-être – et c'est une ultime suggestion –, à l'issue de cette soirée, au-delà des apports initiaux et d'un débat qui a prévu jusqu'aux interventions de la salle, pourrait-on méditer cette interrogation que portait Joffre DUMAZEDIER lorsqu'il affirmait que : « La culture populaire n'est pas à distribuer, mais il faut la vivre ensemble pour la créer ». Merci.

Loïc LECANU -

Merci beaucoup Monsieur le Président. Je passe la parole à M. LE BRETON, qui est Directeur des sports du Conseil général de l'Essonne.

Dominique LE BRETON - Directeur des sports, de la jeunesse, de la coopération et des associations - Conseil général de l'Essonne

Moi, je ne vais pas être très long non plus, parce que je crois que vos débats ont pris un peu de retard déjà. D'abord, excusez Jérôme GUEDJ et Michel POUZOL, Vice-président et Président du Conseil général. Ils ont vécu une soirée électorale mouvementée hier. Donc, Michel POUZOL, qui a été élu député hier soir, est aujourd'hui en train de réorganiser un petit peu sa délégation. Et en plus, le 18 juin, il a une cérémonie à Brétigny, dans la soirée, par rapport à l'appel du 18 juin. Il tenait vraiment à venir ce soir. Donc, je tenais dans un premier temps à l'excuser de ne pas être là. Je voulais simplement vous dire deux ou trois mots à propos du Conseil général. Vous savez

que la politique départementale du Conseil général est en pleine réfection en ce moment. Celle de la délibération en date de 2007 tenait compte d'aides au mouvement fédéral, qu'elles soient sur les clubs formateurs, sur les clubs de haut niveau ou sur les comités sportifs départementaux. Et depuis plusieurs années, avec le CDOS, avec l'ensemble des comités sportifs départementaux, on a évalué notre politique sportive et on a fait évoluer celle-ci vers des soutiens plus spécifiques. Le mouvement fédéral reste le mouvement fédéral, mais aussi en lien avec les objectifs que peut porter un Conseil général dans les cas des luttes contre l'exclusion et les actions d'insertion. Dans notre politique sportive mise en place avec les différentes délibérations, on voit depuis plusieurs années des soutiens plus prononcés sur cette pratique sportive qui est en dehors de cadres et qui nous permet aujourd'hui de pouvoir porter des objectifs très clairs dans notre nouvelle délibération. Les objectifs concernés tournent autour des luttes contre les discriminations, autour de ces chapitres et ces objectifs dont vous allez parler ce soir.

Simplement, quelques exemples que nous, nous pouvons porter au niveau du Conseil général et que nous ne portons pas seuls parce que seuls, on ne pourrait rien faire. On a, entre autres, le CDOS qui portent ces objectifs, comme le rugby dans les quartiers. Monsieur le Préfet a été très sensible à ces opérations qui sont portées avec le Comité sportif de rugby et aussi par des municipalités comme Massy ou Grigny, voire Viry-Châtillon et Les Ulis. Il y a aussi les opérations qu'on monte avec le Comité sportif de handball. Je sais que Frédéric JURY est intervenant. Je pense qu'il présentera, entre autres, cette opération autour des filles pour la pratique féminine. Il y a également, bien sûr, « Filles au foot » qu'on a avec le district de l'Essonne. C'est plein de petites opérations

comme cela, qui nous permettent de dire qu'il faut amener des jeunes, des moins jeunes ou des tout jeunes à la pratique sportive. Et on peut penser que déjà, dans les cas des luttes pour l'éducation, des luttes pour l'insertion par le sport, nous arriverons à trouver des solutions. Je vous souhaite aussi la bienvenue au Centre National de Rugby. Je vous souhaite de très bons travaux et je passe la parole.

Loïc LECANU -

Bonjour, je représente et j'excuse à la fois M. Renaud de Vezins, qui n'a pas pu se rendre parmi nous aujourd'hui, et qui est le responsable du Pôle. Juste deux petits mots pour vous resituer le Pôle dans ses actions et dans son environnement. Le PRN SEMC est un outil du Ministère des sports qui est placé sous la tutelle de la Direction des sports, qui est représentée aujourd'hui par Cédric CHAUMONT qui est là-haut. C'est un outil basé sur le site d'Aix-en-Provence, sur le CREPS Sud-Est, qui a pour objectif de faire vivre un outil performant de mutualisation de conseils, d'expertises et de formation, non seulement en direction des établissements, mais aussi, et surtout, des services déconcentrés du Ministère chargé des sports et des fédérations, des associations sportives. L'action du Pôle ressources national s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste et durable du Ministère des sports, en faveur du développement du sport pour tous, d'une meilleure cohésion sociale et d'une meilleure éducation et insertion par le sport. Donc, on a un certain nombre de domaines d'interventions principaux qui sont, l'éducation et l'insertion par le sport, la lutte contre les violences et les discriminations par et dans le sport, le développement des pratiques physiques et sportives féminines, la promotion de l'accès des femmes aux fonctions de responsabilités associatives et techniques, et une nouvelle mission qui est dédiée à



l'observation et à l'analyse autour des pratiques sportives émergentes. Nos principales missions sont donc l'animation de réseaux, être un pôle ressources et donc un centre d'expertise.

On a un centre de ressources documentaires qui est, il me semble, unique en France, à savoir qu'on a la première bibliothèque qui est uniquement dédiée à l'éducation, l'insertion par le sport dans toutes les composantes et par rapport à tous les thèmes que je vous ai cités précédemment.

Nos missions sont le pilotage ou la coordination de missions nationales, en lien avec la Direction des sports, la mise en œuvre de rencontres d'un certain nombre d'acteurs, tels que les Jeudis de l'éducation par le sport (même si, aujourd'hui, je vous dirais au cocktail pourquoi cela a lieu un lundi !), une double mission autour de la formation et de la publication de guides, d'outils. Un certain nombre d'entre eux sont disponibles à l'accueil. C'est dans le cadre de ces missions qu'en 2007, on avait créé un programme d'action qui s'appelait « Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport ». On en est maintenant à la quinzième ou à la vingtième édition sur différentes thématiques, à tel point que « Les Jeudis » (c'est ainsi qu'on les appelle) sont quasiment devenus une marque qui se décline sur l'ensemble du territoire national, sachant qu'à chaque fois, on est sur une logique d'accompagnement, à la fois des services déconcentrés et des structures associatives du mouvement sportif qui sont les porteurs réels de la manifestation. C'est quelque chose qui est très important pour nous : que ces Jeudis ne soient pas considérés comme des actions ponctuelles, mais qu'au contraire, cela s'inscrive pleinement dans un schéma stratégique, dans le plan de développement territorial, dans quelque chose de vraiment cohérent et pérenne.

Je terminerai mon propos, que j'ai voulu le plus bref possible, pour remercier l'ensemble de nos partenaires et notamment tous les gens qui

se sont mobilisés sur les différents comités de pilotage de l'opération, parce que cela fait quand même déjà quelques mois qu'on travaille dessus. Je voudrais remercier l'ensemble des participants, à la fois universitaires, acteurs de terrain, mouvements sportifs, etc., qui vont participer aux débats aujourd'hui. Je voudrais remercier tout particulièrement le Comité départemental de rugby, qui s'est plus qu'investi dans la manifestation. On n'est pas uniquement dans une logique d'accueil aujourd'hui, mais vraiment dans quelque chose qui s'est construit dans la durée. Je voudrais remercier la Direction départementale de l'Essonne, qui a vraiment porté le projet. Je vais les nommer parce que c'est un peu des hommes qui restent dans l'ombre, mais c'est vraiment eux qui ont porté la manifestation. Je voudrais adresser un grand merci à la fois à Dominique LE BAILLY, qui est présent un petit peu plus haut, pour la direction départementale, et à Olivier VOISIN, qui se sont plus que largement mobilisés et qui ont rendu cette soirée possible.

Pierre LAMBERT - Préfet délégué pour l'égalité des chances – Préfecture de l'Essonne

Merci. On n'est pas jeudi aujourd'hui ; on est lundi. Mais enfin, ce sera donc un « Lundi de l'information, de l'insertion ». Bonjour à toutes, bonjour à tous, Messieurs les Présidents, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs.

Je suis très content d'être parmi vous pour cette deuxième séquence. « Sport sans violence » fonctionne bien depuis plusieurs années, à l'initiative du CDOS. Je crois en effet qu'il y a encore des vigilances à avoir, Monsieur le Président, sur ces sujets, y compris d'ailleurs pour les professionnels du sport, a fortiori pour les amateurs. Mais parlons plutôt éducation, parlons plutôt insertion et citoyenneté ce soir, à l'exemple de toutes ces initiatives dans le département de l'Essonne, qui fleurissent,

qui répondent à un appel, qui n'est pas celui du Général DE GAULLE mais celui de l'appel de la citoyenneté pour tous et toutes dans les quartiers. 300 000 personnes vivent dans des quartiers sociaux en Essonne. C'est 60 quartiers, dont la moitié est en zone urbaine sensible, 200 000 habitants. Ils ont droit, ces quartiers, de vivre comme les autres, et ces enfants de ces quartiers ont droit aussi à une éducation réussie, à des capacités d'insertion et à vivre ensemble le mieux possible et le plus durablement possible. Et pour cela, le sport est une réponse, parmi d'autres. La première réponse, c'est l'école, évidemment. Mais le sport est une école, une éducation. Et de ce point de vue, respecter les règles, respecter des valeurs, respecter l'arbitre, respecter ses compères de jeu, c'est aussi un apprentissage de la vie sociale, de la vie ensemble. Et donc, c'est une éducation. C'est sa première force. Le sport, c'est aussi une insertion vers un autre milieu, d'autres contacts, d'autres formes de pratiques, peut-être vers l'emploi. Je félicite à mon tour certains des clubs ici présents, qui facilitent, par la relation à des entreprises, l'accès à l'emploi de jeunes sportifs prometteurs par le sport ou tout simplement parce qu'ils sont connus et repérés comme tels. Ce ne seront pas des champions olympiques, professionnels, mais au moins, ils auront un contact possible, des stages, des capacités de relationnel, et encore une fois, une meilleure prise en compte du milieu social dans lequel ils évoluent. Donc, éducation réussie ou assumée, respect des règles et des valeurs, une insertion rendue possible par cette pratique de sport collectif, permettent le mieux vivre ensemble, c'est-à-dire tout simplement permettent le regard citoyen, le lien citoyen, qui est ce qu'on attend aussi d'une société équilibrée. De ce point de vue, je félicite bien sûr le Comité, les fédérations et les clubs que vous êtes, à commencer par le rugby parce qu'on aime cela, mais aussi parce

que vous avez ouvert la voie à des pratiques très innovantes, « Rugby des cités » que l'État a à cœur d'accompagner avec vous. Je remercie M. VOISIN qui est là et qui est effectivement la cheville ouvrière, parmi vous, de cette opération qu'il faut développer. Il faut que cette initiative lancée l'année dernière se poursuive et s'amplifie à d'autres communes, à d'autres jeunes, grâce aux éducateurs que je voudrais saluer également, qui sont au quotidien des recours pour ces jeunes en quête de sens et de repères. Et puis, d'autres sports que le rugby peuvent permettre ces voies d'insertion. Dans les témoignages, il y en aura au moins deux. Il y a « Tremplin Foot » à Corbeil, que nous connaissons et que nous finançons, et l'opération basket avec « Génération Femmes » aux Pyramides, également une opération que nous finançons dans le cadre de la politique de la ville. L'État est là pour accompagner ces mouvements, pas nécessairement les créer, les diriger, les actionner, mais à côté du Conseil général, à côté bien sûr du bénévolat sportif, être là pour donner cette impulsion et cet appel à du sens social et à des valeurs communes par le sport.

Soyez imaginatifs dans les propos que vous allez avoir, soyez offensifs aussi vers plus d'égalité sportive, plus de pratique sportive et donc plus d'insertion pour tous. Je voudrais surtout remercier toutes les initiatives qui, au quotidien, forgent ce lien social et ce vivre ensemble. À mon tour, je remercie la Direction de la cohésion sociale qui est présente largement parmi nous ce soir. Je ne vais pas les citer tous : M. DUMAS, Mme ARAUJO et M. LE BAILLY qui est un garçon extrêmement attentif à tous ces sujets et qui apporte beaucoup, je crois, à la pratique du développement du sport dans ce département.

Merci à tous et bonne soirée.



Introduction universitaire

Loïc LECANU -

Merci beaucoup. J'appelle en tribune Dominique CHARRIER, Jean JOURDAN et Bénédicte ROUBY.

Dominique CHARRIER -

Maître de conférence, HDR UFR STAPS Université Paris XI Orsay, Laboratoire « Sports, politique et transformations sociales », CIAMS - SPOTS UR 4532 et responsable du Master 2 Politiques publiques et stratégies des organisations sportives

Bonsoir à tous. Je voudrais d'abord remercier les organisateurs de nous avoir demandé de résumer en trente - trente cinq minutes l'état des lieux des connaissances, des questionnements sur trente ans d'action que vous menez et pour notre part, une vingtaine d'années d'observation. On va essayer, avec Jean JOURDAN, en duo, de faire le

point sur un certain nombre de points de repère autour des questions d'actions éducatives, donc à visée de prévention et d'insertion par le sport : « Acquis et enjeux de débats ».

Dans un premier temps, on voit bien qu'il est assez difficile de nommer les territoires et les habitants qui sont concernés par ce thème de la prévention, de l'insertion par le sport. Évidemment, cette difficulté sémantique, elle a du sens ; on y reviendra après. Pour notre part, nous observons la façon dont on peut utiliser les pratiques sportives à des fins de prévention, d'animation et d'insertion dans les zones urbaines qui rencontrent des difficultés. Vous l'avez entendu, depuis qu'on a commencé, on a déjà employé un certain nombre de thèmes, les « quartiers chauds », « quartiers en difficulté », « quartiers sociaux » (Monsieur

- Je signale aussi un congrès international qui a été organisé par l'Université de Reims à Salé, au Maroc, en 2005. Avec Jean, nous avons eu le privilège de faire une conférence introductive pour faire l'état des lieux de cette question.

- Et puis, on s'est autorisé à signaler un séminaire que nous avons organisé il y a quelques mois à l'Université d'Orsay, sur cette question, au mois de novembre 2011.

Au-delà de ces différents points de vue, le nôtre s'appuie, si je puis dire, sur un aller-retour entre le terrain et une analyse un peu plus académique. Ceci prend appui d'abord sur une posture d'acteur que nous avons aussi. Nous sommes observateurs d'abord. Nous sommes acteurs locaux aussi sur le territoire de la ville de Trappes en particulier. On ne va pas se présenter longuement sur cet aspect, mais Jean et moi, on a eu des expériences éducatives dans le travail social, dans le milieu de la culture. Jean a été enseignant en ZEP pendant une vingtaine d'années, etc. Ce qui veut dire qu'on partage aussi, en tant qu'acteurs, un certain nombre de questionnements. D'ailleurs, nous avons fait un certain nombre d'erreurs dont on a essayé de tirer quelques enseignements. Cela veut dire qu'on essaye d'avoir une posture assez particulière, c'est-à-dire que là, notre parti pris, c'est de considérer que les questionnements, les savoirs se construisent et que ce ne sont pas seulement les universitaires qui sont capables de le faire ; mais c'est plutôt dans ce croisement entre points de vue d'acteurs et points de vue d'observateurs que cela se passe. C'est un point de vue de scientifique qui ne va pas de soi, et que nous assumons en ce qui nous concerne. On aura peut-être l'occasion de revenir sur cet aspect. Pour terminer sur cet aspect introductif, c'est aussi une façon d'avoir un regard critique sur l'évolution du sport, notamment sur la montée des enjeux économiques. Pour notre

part, on essaye d'affirmer l'importance des enjeux éducatifs.

Une montée des enjeux éducatifs du sport ?

L'objectif de l'intervention, c'est de prendre appui sur l'état des savoirs, que l'on va essayer de vous présenter en identifiant les points de consensus et de dissensus. On va essayer de pointer les débats. On va essayer de présenter, dans quelques minutes, la place du mouvement sportif sur cette question. Et enfin, on interrogera l'articulation entre le sport et la politique de la ville. Et puis, nous proposerons en conclusion les perspectives de recherche que nous envisageons. Et en bon sportif, après un transparent où il y a une superbe photo, je vais donner la parole à Jean sur la première partie : « Consensus et dissensus ».

Jean JOURDAN - Enseignant UFR STAPS Université Paris XI Orsay, responsable de la Licence professionnelle « Animation et politique de la ville » et chercheur associé au laboratoire CIAMS – SPOTS UR 4532.

On avait imaginé notre duo en étant plus proches les uns des autres. Dominique utilise la métaphore sportive. Les rugbymen auront remarqué qu'il a fait une passe en avant, mais je prends la suite.

Je vais essayer, dans ce moment-là, de pointer quelques points de repères en essayant d'identifier ce qui relève de ce qu'on peut partager - les consensus - et éventuellement les questions qui font encore débat, avec l'idée que cela peut contribuer tout à l'heure, dans le cadre des multiples témoignages qu'il va y avoir et des échanges qu'il va y avoir entre nous, à ne pas toujours être dans l'illusion qu'on serait d'accord sur tout, même si on partage beaucoup de choses, et qu'au travers des différences, des dissensus,

il y a peut-être matière à progresser ensemble. Donc, on a envie de pouvoir contribuer de cette façon au débat.

La naissance de la politique de la ville...

La première chose, c'est que cela fait trente ans que l'on parle de cette question. Si on peut discuter, un historien discuterait de ce consensus autour de la naissance de la politique de la ville au début des années 80, avec les émeutes de Vénissieux. Il n'empêche que cela peut nous permettre d'avoir un point de repère pratique entre nous. Et depuis le début des années 80, il y a des actions sportives à visée d'insertion qui sont organisées, à la fois au plan national (on pense par exemple à l'opération « Prévention Été » qui a démarré très vite) et au plan local (par exemple, la ville de Vénissieux, qui avait été le théâtre de ces émeutes urbaines au début des années 80 a, l'année suivante, construit le « Plan antirouille », qui est un des premiers projets sportifs locaux explicitement à visée d'intervention sur les problèmes des quartiers). On n'est pas là pour faire de l'histoire, mais il n'empêche qu'en trente ans, cela produit des milliers d'actions qui ont été auto-labellisées « insertion », « prévention », « médiation », « intégration », etc. Pour notre part, avec Dominique, on parle d'« actions éducatives à visée de prévention et d'insertion par le sport et l'art », mais notre propre terminologie est tout aussi discutable que les autres. Mais même si on n'arrive pas à clarifier le mot utilisé, on sait, quand on parle de prévention, d'insertion, à quoi on fait référence.

Cela produit des innovations en très grand nombre, qu'on oublie un petit peu vite quand elles sont rentrées dans la routine du quotidien. Cela produit par exemple des équipements sportifs de type différent. Par exemple, la

multiplication des équipements sportifs de proximité. C'est vrai qu'il y avait des terrains à l'extérieur qui existaient. N'empêche que ceux-là sont faits d'une façon particulière, et c'est de l'innovation sportive.

Cela produit des innovations en termes de pratiques. Il y a des pratiques qui sont nées autour de cette problématique. Par exemple, le futsal, qui existait sous d'autres formes, s'est développé de façon considérable, à tel point que c'est devenu une pratique incontournable dans les projets locaux en direction de la jeunesse, quelque fois trop incontournable d'ailleurs. Le double dutch, cette activité est en train de monter, comme plein d'autres. On pourrait citer plein de pratiques nouvelles qui ont été construites.

Cela produit aussi des partenariats inédits. On aura l'occasion de le redire tout à l'heure, lorsqu'on interrogera les relations entre le sport et la politique de la ville.

Et cela produit aussi beaucoup d'illusions, l'illusion que le sport, qui est attractif, pourrait être l'instrument susceptible de régler la misère, les problèmes de quartiers et l'ensemble des problèmes socio-économiques et politiques qui sont beaucoup plus importants. C'est cela qu'on voudrait interroger dans le cadre de cette intervention.

Qui dit beaucoup d'actions, beaucoup d'expériences, dit nécessité de capitaliser tout ceci. Trente ans, cela permet d'avoir un peu de recul sur ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, sur les erreurs éventuelles, sur les obstacles. C'est ce qu'on va essayer de faire maintenant.

On a choisi de zoomer sur trois questions particulières. Il y en aurait beaucoup d'autres, mais on a choisi trois questions sur lesquelles il y a consensus et dissensus. Et si je me souviens bien, on a même choisi de mettre cela en couleur,



avec en vert ce qui semble relativement partagé et en orange ce qui mérite d'être rediscuté.

La place du sport est-elle de régler tous les problèmes de la société ?

Première chose : le sport permettrait de régler tous les problèmes de la société. Progressivement, ce consensus s'est effrité évidemment, et aujourd'hui, la plupart des acteurs de terrain, des acteurs politiques, des observateurs sont d'accord pour dire qu'il faut garder le sport à sa juste place, et je pense que ce sera un des objets des questionnements tout à l'heure. Que sait-on là-dessus ? À sa juste place, oui, mais laquelle ? Depuis le début des années 90, on a travaillé sur une typologie des effets. Je passe rapidement là-dessus.

On constate des effets en termes de remobilisation personnelle. Sans développer cet aspect, on peut justifier des projets d'insertion, des projets éducatifs par les effets qu'ils produisent sur la mobilisation de personnes en situation de difficulté par rapport à leur avenir. On pourrait parler des questions liées à l'estime de soi, à la construction de l'identité personnelle, à la capacité à se projeter dans l'avenir. On a ainsi toute une série de données, d'observations, d'écrits qui permettent de vérifier qu'il y a bien remobilisation personnelle.

L'impact économique du sport...

Deuxième type d'effets, mais ceux-là sont moins souvent explicités, même si Monsieur le Préfet y a fait référence tout à l'heure : les effets en termes de recouvrement d'une capacité économique. Monsieur le Préfet en a parlé tout à l'heure en disant que cela permettait de travailler sur l'employabilité et de remobiliser les jeunes par rapport à l'insertion professionnelle. Nous, on a observé qu'en termes de capacité économique, il y a trois niveaux qu'on peut distinguer.

Le premier niveau auquel on pense tout de suite, c'est nos stars qui sont issues des quartiers, et dont on parle beaucoup dans les médias parce qu'elles sont arrivées à un niveau de réussite sportive et médiatique extrêmement important. Dominique parlait tout à l'heure de Trappes. Nous, à Trappes, on a eu la chance d'avoir eu Nicolas ANELKA et Jamel DEBBOUZE. Donc, on voit ce que cela peut produire en termes d'image sur la ville, et en même temps en termes d'effets contre-productifs, parce qu'à un moment donné, les jeunes, certes, peuvent être attirés par le fait qu'il y a des réussites exceptionnelles, mais en même temps, ils peuvent se dire que ce qui les intéresse, c'est l'exceptionnalité, et ce n'est pas d'être des citoyens ordinaires et des travailleurs ordinaires. Cela, on ne peut pas y échapper, notamment par les médias.

Deuxième aspect, qu'il faudrait peut-être valoriser, c'est l'ensemble des gens, en développant des capacités sportives ou artistiques, qui ont réussi à obtenir une valorisation économique dans le cadre des clubs, dans le cadre des compagnies de hip-hop, des compagnies artistiques, etc. Ils ont pu se construire une professionnalité autour de ces compétences sportives construites dans ces projets. Peut-être que les responsables sportifs pourront dire plus précisément les choses, mais on voit bien que dans le domaine du foot par exemple, où il y a un peu plus d'argent que dans certaines autres activités, on a des rémunérations, des rétributions sous des formes diverses qui arrivent assez vite dans la hiérarchie sportive. On pense donc à ce niveau intermédiaire de reconnaissance économique par la capacité reconnue.

Puis, le troisième niveau auquel il faut penser, c'est l'ensemble des jeunes qui, en participant à ces projets, ont pu développer des compétences

d'EPS et professeurs des écoles. Certaines fois, ceux-ci sont aidés par des éducateurs sportifs ou des ETAPS (Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) dans les collectivités.

Dans le secteur de l'initiation et de l'entraînement, les professionnels sont les entraîneurs ou les éducateurs sportifs qu'on appelle quelque fois, de façon différente, les professeurs de judo ou de danse, le maître d'armes, mais on a affaire au secteur de l'initiation et de l'entraînement sportif. Le troisième secteur, c'est le secteur de l'animation et du loisir éducatif, et on a affaire à des animateurs qui sont soit généralistes, soit techniciens. Le quatrième secteur, c'est celui de l'éducation spécialisée, avec les éducateurs spécialisés ou les enseignants spécialisés ou les animateurs spécialisés. Ce qu'on veut dire, nous, c'est que tous sont autant éducateurs les uns que les autres. Ce n'est pas parce que dans son intitulé de cadre d'emploi de la fonction publique, on est intitulé « éducateur territorial des APS » qu'on est plus éducateur que quelqu'un qui est animateur, qu'on est éducateur sportif dans un club qu'on est plus éducateur qu'un enseignant ou qu'un animateur. Cela ne va pas de soi, cette idée-là, parce que souvent, dans le mouvement sportif, on a eu un peu l'impression que les éducateurs sportifs et les clubs sportifs sont quelquefois les seuls porteurs de cet objectif-là. On pourra en rediscuter, évidemment.

Sur le terrain, on constate qu'on retrouve tous ces éducateurs sportifs et que cela crée de l'incompréhension. Le mercredi après-midi, sur un même terrain, vous pouvez avoir les enseignants, les éducateurs sportifs du club, l'animateur sportif de la MJC, des animateurs de différentes associations de jeunes sur le quartier, qui se côtoient et qui ne font pas la même chose, qui ne font pas pareil, et du coup, qui portent les uns sur les autres des regards quelque fois assez critiques et virulents. Cela ne

nous surprend pas, parce qu'on a eu l'occasion aussi, avec Dominique, d'observer le choc des cultures qui peut exister dans les ex-Directions départementales jeunesse et sports par exemple, entre le secteur jeunesse et le secteur sport. On peut l'observer aussi dans les collectivités locales, entre les professionnels du service jeunesse et ceux du service des sports.

Quand on dit cela, on essaye de comprendre pourquoi c'est compliqué de travailler ensemble et de se connaître. On a essayé de travailler cette question en disant que pour nous, il y a une première ligne de fracture qui se passe. D'un côté, on a ceux qui sont les tenants de ce qu'on pourrait appeler « le sport éthique », qui disent que le sport est par essence, par nature, porteur des valeurs coubertiniennes : le sens de l'effort, le respect de l'autre, l'égalité, etc. C'est vraiment le cas du mouvement sportif olympique. Le sport coubertinien considère effectivement qu'il peut y avoir des dérives avec le dopage, la triche, la violence, mais qu'il s'agit de dérives par rapport à un sport qui serait essentiellement éducatif. Et à l'opposé, on a les gens qui utilisent le sport comme un outil parmi d'autres, notamment dans le travail social, et qui portent un regard critique assez fort sur le sport, et notamment le sport de haut niveau tel qu'il est, et qui considèrent que c'est un outil qui n'est éducatif qu'à certaines conditions. Il nous semble, si on traduisait cela en termes de formation d'origine, d'idéologie d'origine, que ceci peut expliquer en partie pourquoi, sur le terrain, on a du mal à se comprendre entre un animateur de MJC ou de centre social et un entraîneur de club. On ne peut pas vraiment développer cette idée, mais on pourrait, sur quelques aspects, dire comment on a travaillé la question.

Par exemple, sur les objectifs et les adultes référents, tous sont éducateurs, tous utilisent

le sport comme outil éducatif, mais l'entraîneur vise d'abord un objectif technique. L'éducateur, au sens de travailleur social, vise d'abord un parcours individuel de remobilisation. Dans le champ de l'animation, l'animateur va d'abord viser un loisir sportif éducatif, et selon sa formation, son origine, ses compétences personnelles, il va plutôt tenir un discours qui est lié au sport éthique ou plutôt au sport outil. Et on voit bien comment, dans les fédérations d'éducation populaire, on a cette confrontation de discours.

Un autre exemple pour expliquer la grande différence de ce que cela produit sur le terrain en termes de modalités de pratiques. Les contraintes, dans mon club de basket, elles sont fixées pour la saison. Je sais que je m'entraîne le mercredi soir et que je joue le dimanche matin. Dans un projet social qui utilise le sport, ce n'est pas le cas du tout. Il y a une négociation. Il y a moins de négociations si c'est la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) qui négocie avec un jeune qui est confié par la justice, mais il y a quand même une négociation en vue d'un projet sportif individualisé. Et dans le domaine de l'animation qui est partagée, on a tout le registre des horaires et activités à la carte, avec plus ou moins de contraintes construites par la structure.

Un dernier exemple sur ce choc des cultures : les partenaires sont définis de façon très différente aussi. Dans un club, on joue avec des gens du même âge, du même sexe, du même poids si on fait du combat, etc. Dans le domaine du travail social, on a affaire à un projet plutôt individuel, même si quelque fois, on regroupe des gens qui ont les mêmes types de problématiques. Et dans le domaine de l'animation, on a une grande diversité de situations, qui fait qu'on peut aller d'un brassage très important à une spécificité des publics en fonction des objectifs éducatifs. Pour nous, cette idée du choc des cultures est

importante et fait éclater un petit peu le consensus apparent selon lequel on est tous sportifs et du coup, on fait la même chose. Non. Sur le terrain, on ne fait pas la même chose. Elles sont tout aussi légitimes. Et si on veut se comprendre et s'épauler, il faut comprendre ce que font les autres.

Des particularités territoriale, politique, culturelle à prendre en compte...

Troisième éclairage. Là-dessus, on insiste beaucoup avec Dominique. On sait, et vous le savez aussi, qu'il n'y a pas de recettes. S'il y avait des recettes et si un bon guide nous permettait de savoir comment faire, ce serait magnifique. On aurait déjà changé la réalité depuis longtemps. Notre travail nous amène à montrer qu'il y a une singularité des territoires, des priorités politiques, des cultures locales, des histoires sportives. Puisqu'on a donné l'exemple de Trappes, faire du sport à Trappes, le mouvement sportif à Trappes et les projets sportifs à Trappes, ce n'est pas pareil à Évry. Trappes a une histoire de ville ouvrière cheminote, a une histoire politique, une histoire de territoire dans une ville nouvelle, qui explique pour une part la spécificité des projets qui sont mis en place.

Nous, on insiste beaucoup sur le fait que le contexte local produit des projets qui peuvent se ressembler, mais qui ne sont jamais identiques parce qu'ils renvoient tous à une réalité de terrain qui ne peut pas ne pas être intégrée à une conception globale qu'il suffirait de reproduire lorsqu'elle a réussi quelque part. Du coup, cette idée, qui est relativement partagée, nous amène à vous inviter à réfléchir à la question de comment on passe de l'expérimentation à la généralisation, ce qui est compliqué, d'autant plus qu'on sait qu'une expérimentation produit souvent les conditions de son succès.



C'est l'effet d'expérimentation. Elle mobilise de façon assez exceptionnelle les acteurs, les financements, les partenaires, et souvent elle réussit parce qu'elle est expérimentale. Comment fait-on pour passer de l'expérimentation à la généralisation ? Par rapport à cela, il y a une tentative, avec laquelle on est un petit peu en décalage, de dire qu'on va identifier les bonnes pratiques, et ces bonnes pratiques, on va les mettre à disposition et les gens vont s'en saisir et les reproduire. On n'est pas loin de la recette. Notamment, on a un débat très important avec l'Agence pour l'éducation par le sport, sur la question des bonnes pratiques. Donc, bonnes pratiques ou accompagnement méthodologique ? On voit bien que de plus en plus de structures s'orientent vers de l'accompagnement méthodologique individuel, singularisé, spécifié au projet.

La deuxième chose à laquelle on aimerait vous amener à réfléchir aussi, c'est la question des lieux d'impulsion des projets. On a fait un travail, notamment en Seine-Saint-Denis, avec des clubs, dans le cadre d'une recherche-action où on a essayé de modaliser les lieux d'impulsion. Est-ce qu'il s'agit d'une dynamique verticale qui descendrait du sommet vers le local, les fédérations qui font un dispositif qui est relayé par la Région, par le département, jusqu'au club local, ou est-ce qu'il s'agit de logiques verticales ascendantes, qui partent de l'initiative des clubs ? Et puis, il peut y avoir aussi un autre modèle qui est horizontal et dans le propos qui nous intéresse aujourd'hui, la rencontre de clubs de sports différents sur des problématiques éducatives qu'ils pourraient partager pourrait être extrêmement fructueuse. Je repasse la balle en arrière cette fois-ci pour Dominique, pour une troisième intervention autour d'une réflexion particulière sur la place du mouvement sportif dans l'insertion par le sport.

Dominique CHARRIER -

Je te remercie pour une fois de me faire une passe, ce qui va nous permettre d'aller sur la question du mouvement sportif, avec un premier éclairage autour des difficultés. Dans les nombreuses études que nous avons pu mener, nous essayons d'être assez précis sur cette question et on essaye d'observer la manière dont les clubs sont un peu soumis, finalement, à la difficulté sociale.

La première idée, c'est que tous les clubs n'y sont pas confrontés de la même manière. Certains clubs vivent leur vie de manière tranquille et ne sont pas concernés du tout. D'autres, par contre, sont incontestablement plus exposés. La première idée qu'on pourrait peut-être retenir, c'est que les équipements sportifs sont parfois l'objet d'attaques assez virulentes, et ce n'est jamais par hasard. Pour notre part, on a travaillé sur la ville de Blois par exemple, suite à l'incendie de la piscine par un groupe de jeunes (il faut y mettre de la bonne volonté !). Visiblement, il y avait une situation locale assez particulière. On a travaillé sur la ville d'Évry suite à l'incendie d'un équipement. On a travaillé aussi autour de Trappes suite à une situation d'urgence.

Donc, on peut se dire déjà que ce n'est jamais complètement par hasard quand un équipement sportif est l'objet d'attaques un peu fortes. De nombreux clubs (j'imagine que certains sont présents ici et pourraient en témoigner) ont aussi une vie qui peut être troublée par ces problèmes, des compétitions qui peuvent être interrompues, des fonctionnements conviviaux qui peuvent être troublés. Les clubs peuvent connaître à certains moments donnés des difficultés. On peut s'interroger aussi pour voir si ces problèmes qui sont rencontrés ne sont pas aussi l'expression de nouvelles demandes.

Je suis allé un peu vite sur les questions qui sont posées aux clubs sportifs. On s'est intéressé aussi aux réactions de ces clubs. Certains clubs fuient

une situation qui est trop compliquée pour eux, et dans cette fuite, pour nous, il n'y a pas de jugement de valeur. Les clubs sportifs ne sont pas forcément là pour régler les problèmes sociaux, et une association, par exemple, peut dire qu'ils vivent une situation intenable et décider d'aller sur un autre équipement ou sur une autre ville, et on ne juge pas, bien évidemment, ce comportement.

L'implication du club pour trouver des solutions...

Deuxième comportement qu'on a tous expérimenté à un moment donné j'imagine, c'est un comportement de protection. On sécurise les équipements. Les gardiens de gymnase vont être deux. On invite les parents à être vigilants, à être attentifs. Bref, on essaye d'avoir une espèce de protection de ce temps où la pratique sportive s'organise.

Puis, il y a une troisième réaction qu'on va étudier d'un peu plus près, qui est celle de l'implication, c'est-à-dire que le club fait le constat qu'il rencontre un certain nombre de problèmes et va essayer de trouver une réponse. Quelles sont les raisons de l'implication qu'on a pu observer ? On a différencié des raisons endogènes, qui tiennent au club, qui tiennent à son histoire par exemple ou à sa culture, à une pratique (il y a des pratiques sportives qui s'y prêtent mieux que d'autres, incontestablement), et qui tiennent aussi (on insiste beaucoup sur cet aspect) à l'ancrage local de quelques individus, qu'on appelle « missionnaires de l'insertion », pour employer une formule qu'on avait mise en place il y a maintenant une bonne dizaine d'années ; c'est-à-dire des gens qui tiennent beaucoup de choses, souvent dans l'ombre, qui viennent avec leur énergie en fait et qui poussent le club, le Comité départemental ou une fédération à les mettre en situation de s'intéresser à cette question. Puis, il y a des raisons plus hexogènes qui renvoient par exemple

à l'opportunité de crédits. La politique de la ville donne aux clubs la possibilité d'être financés.

Certains clubs y ont vu (et ce n'est pas une critique) l'occasion d'avoir un financement complémentaire, à condition qu'ils mettent en place un certain nombre de projets. Certains clubs y voient aussi l'occasion de rencontrer des pratiquants plus nombreux, et donc d'augmenter leurs effectifs. C'est aussi, pour certains clubs, une façon de répondre à des concurrences objectives dont Jean parlait avant. Finalement, il y a des groupes de jeunes qui peuvent être l'objet de concurrence entre le service de la ville, le club sportif, l'association de jeunesse, etc. On voit finalement qu'il y a plein de raisons qui vont se mêler et qui permettent de comprendre pourquoi certains clubs vont s'impliquer plus que d'autres.

On a essayé de résumer la place du mouvement sportif par un schéma. Comme tous les schémas, celui-ci va être un peu schématique évidemment. C'est le but de la manœuvre. Cela devrait permettre de lancer le débat à un moment donné. J'y vais, droit au but. Essayons d'organiser la position du mouvement sportif. Sur un axe, on a le terrain ; le club est donc en bas et on monte dans l'organisation verticale du sport, et tout en haut, vous avez le Comité international olympique et les fédérations internationales. Pour aller très vite, tout se passe comme si au niveau du terrain, donc au niveau le plus local possible, on a soit des clubs qui ne s'impliquent pas, qui sont indifférents (ce n'est pas une critique encore une fois ; ce n'est pas leur objet), soit, de l'autre côté, des clubs qui vont être très impliqués et qui vont mettre en place un certain nombre d'actions de proximité.

Notre idée, c'est que plus on monte dans l'organisation verticale du sport, j'allais dire plus on tient un discours sur les valeurs éducatives du sport, plus on va essayer de créer des dispositifs



aux effets démultiplicateurs, à la recherche des bonnes pratiques, plus éventuellement, on va essayer d'inventer des actions dont les médias vont parler. Et puis les fédérations, le Comité olympique, vont essayer de mettre en œuvre les conditions pour que cela puisse être appliqué sur le terrain. Vous me pardonnerez cet excès de vitesse, mais il a pour objectif de synthétiser de manière un peu brutale la place du mouvement sportif. Et comme je vais vite en contre-attaque, je renvoie la balle à Jean pour la troisième partie : « Sport et politique de la ville ».

Jean JOURDAN -

Un dernier mot avant la conclusion de Dominique, pour interroger la place du sport dans la politique de la ville, qui a été évoquée tout à l'heure dans la première table ronde d'introduction par l'ensemble des participants.

Le sport a une place dès l'origine de la politique de la ville. Je le disais tout à l'heure avec l'exemple de l'opération « Prévention Été » (qui s'est transformée en VVV – Ville vie vacances). Cela produit chaque année, je crois, environ 800 000 jeunes concernés par cette opération. C'est très important. Et en même temps, le constat repéré à plusieurs moments, c'est que les objectifs initiaux de VVV (qui s'adresse à des jeunes en insertion) n'arrivent pas à être atteints, notamment sur la place des filles, puisqu'on n'arrive pas à débloquent le seuil des 30% de pratiquantes, et sur la qualité éducative des projets déposés, comme s'il y avait des routines qui empêcheraient de prendre le temps de réfléchir au sens de l'action ; et dernière chose, sur la place faite aux associations dans l'initiative et la conduite de ces projets. Donc, ce dispositif, on peut dire qu'il acte le fait que le sport est présent dès la politique de la ville, même si c'est de façon marginale. Et on sent que c'est quelque chose qui a eu du mal à franchir une étape supplémentaire.

En 1995-1997, il y a eu une commande d'un groupe de travail interministériel avec un pilotage « jeunesse et sports ». C'est la recherche-action dont parlait Dominique. Et là, il y avait la tentative d'essayer de travailler à une meilleure reconnaissance de la place éducative du sport en politique de la ville. Puis, en 2007-2009, on a eu la chance de participer à une recherche-action commandée là aussi par la DIVE et mise en œuvre par l'Agence pour l'éducation par le sport, où on a montré que c'était compliqué de mettre en place des innovations socio-éducatives dans les clubs. Et en même temps, on a montré que les clubs étaient très concernés.

Les obstacles à l'insertion du sport dans la Politique de la ville...

Mais au-delà de ces trois exemples, on s'aperçoit que la question n'a pas été posée comme dans d'autres secteurs, comme la culture par exemple, puisque dans le domaine de la culture, il y a une convention-cadre qui a été signée entre le Ministère de la culture et le Ministère de la ville en 2007. Pourquoi pas une convention-cadre dans le domaine du sport ? Pourquoi pas un volet sport dans les contrats urbains de cohésion sociale ? Il me semble que l'étude de 2007-2009 vise un petit peu à cela : à voir s'il y a la possibilité de créer les conditions de l'insertion d'un volet sport dans les futurs contrats urbains de cohésion sociale. En tout cas, cela ne va pas de soi, même si quand on est entre nous, évidemment, on a l'impression que le sport a une place très importante. Dans la réalité de la politique de la ville, c'est quelque chose de marginal. D'ailleurs, peut-être que je n'ai pas toutes les informations, mais j'observe que qu'en Essonne, le Centre de ressources politique de la ville (CRPV), qui est un service très important d'animation de la réflexion sur le département, a mis en place en 2007 : « Quelle place pour la culture dans le dispositif de la ville ? Retour

sur expérience et perspectives ». J'observe que le CRPV ne conduit pas cette réflexion-là sur le sport. Cela veut dire que ce n'est pas aussi évident. Il faut qu'on continue à travailler cette question. Pourquoi cela coince et qu'est-ce qu'on peut donner comme explication ?

Il y a des obstacles à cela. Dans nos travaux, dans nos recherches-actions notamment, on a pointé que les clubs ont des difficultés à formaliser leurs projets éducatifs, d'abord parce que les responsables sont pris par les urgences du quotidien. On a eu beaucoup de mal à travailler avec eux, parce que même s'ils avaient très envie de faire le travail, les contraintes de l'action au quotidien pesaient sur la capacité à travailler cette question. Deuxième chose, c'est vrai que dans le mouvement sportif, et c'est un peu vrai dans l'animation, on est d'abord sur la primauté de l'action par rapport à la réflexion, et du coup, cela n'aide pas la formalisation avec un peu de théorisation des choses. Et puis surtout, il manque beaucoup de compétences méthodologiques par rapport à la difficulté de ce qu'on leur demande de faire pour que leurs projets soient lisibles à l'extérieur. Donc, la première chose, c'est la difficulté de formalisation, par les clubs, de leurs projets éducatifs.

Le deuxième obstacle qu'on a observé, c'est la méconnaissance réciproque des acteurs du sport et de la politique de la ville. J'ai un exemple anecdotique pour illustrer ce propos avec un club d'athlétisme dans les Yvelines, qui voulait travailler sur l'éducation alimentaire, et notamment la prévention de l'obésité et des mauvaises habitudes alimentaires, auquel on a proposé de se mettre en contact avec le secteur politique de la ville sur la collectivité concernée et avec une épicerie sociale qui travaillait sur cette question-là aussi. Et en fait, ils ne se sont jamais trouvés. C'est-à-dire qu'il y a une difficulté à se trouver, à se reconnaître et à travailler ensemble.

Et la troisième chose, qui va sûrement poser débat tout à l'heure, c'est qu'il y a une bureaucratisation très importante des procédures par le mécanisme des appels à projets, qui s'est généralisée partout. Au niveau des instances européennes, j'ai récupéré aujourd'hui sur mon ordinateur, de « Sport et citoyenneté », la structure européenne, les financements possibles des onze projets européens dans le domaine du sport. C'est une usine à gaz absolument incroyable. On sait que cela vaut pour le reste des procédures européennes, mais dans le domaine du sport aussi. Les services déconcentrés de l'État font aussi des appels à projets, les collectivités locales en font de plus en plus, et les fondations et les agences qui ont pour vocation à initier, soutenir, valoriser les choses, font aussi des choses extrêmement compliquées. L'appel à projets de l'APELS, c'est quelque chose qui est extrêmement lourd et compliqué, avec différents moments de validation, de sélection, etc. Du coup, face à tout cela, les clubs sont en difficulté parce qu'ils n'ont pas les compétences méthodologiques.

Et il faudrait travailler ceci avec la question de la professionnalisation des clubs, ce qui est autre chose que la professionnalisation des entraîneurs ou des cadres sportifs dans les clubs. Du coup, le risque, c'est la technocratisation complète de ce dispositif et de cette question de l'insertion par le sport. Pas de solutions, mais une vraie question.

Dominique CHARRIER -

Il nous reste quelques minutes pour conclure. Nous allons essayer de conclure en donnant quelques points de repère sur la façon dont le champ scientifique s'est organisé autour de cette question, puisqu'il y a plusieurs équipes qui y travaillent à Strasbourg, à Toulouse, à Bordeaux ou à Orsay. On va essayer de rappeler en quelques mots comment les choses se sont organisées. D'abord, les travaux ont commencé globalement au début des années 90 et ont porté autour



de trois questions, qu'on a essayé d'éclairer d'ailleurs assez largement ce soir. Une première question autour de l'articulation entre les publics, les pratiques et les actions (on pourrait dire : « quelles pratiques sportives pour quelles actions, pour quels publics ? »), autour des intervenants, donc des professionnels qui interviennent, et un troisième aspect autour des politiques qui sont menées et des jeux institutionnels. Voilà, si je puis dire, le cœur de métier de ceux qui travaillent sur la problématique de l'insertion, de la prévention par le sport. Autour de ces trois thèmes, nous regardons un certain nombre de questions qui sont un peu périphériques, mais qui en même temps ne sont pas très loin et qui touchent, par exemple, à l'urbanisme, au logement, à l'emploi, à la santé, à la formation ou aux conditions de vie. Ce seraient des thèmes de recherche qui sont un petit peu éloignés de ce cœur de métier.

À côté de cela, on a un certain nombre de thèmes qui ont été abordés à des moments donnés et qui sont plutôt abordés ailleurs, et qui surgissent de temps en temps dans notre champ. C'est par exemple la question des violences, la question de l'insertion des personnes handicapées ou des homosexuels, ou la portée éducative de l'EPS ou l'intégration des sportifs étrangers de haut niveau. Ce sont des questions qui ne sont pas traitées véritablement dans le cœur de métier, mais qui surgissent à des moments donnés et qui, vous apprécierez le montage, sont partout. Et autour de cela, vous avez un certain nombre d'éclairages internationaux qui viennent s'intéresser à un certain nombre d'aspects. Voilà comment, globalement, le champ s'est organisé. Vous voyez que c'est un enjeu de débats. Vous voyez la frontière de l'insertion par le sport. C'est compliqué, dans le domaine de l'action, de la mettre à un endroit extrêmement précis. C'est compliqué aussi, dans le domaine de l'observation, de la mettre à un endroit précis.

Tout cela est un objet de débats, et un objet de luttes, éventuellement, entre un certain nombre d'acteurs.

Perspectives de recherche...

Pour terminer, quelques perspectives de recherche qui nous animent tout particulièrement dans notre équipe de recherche à l'UFR STAPS d'Orsay. Une première question autour de l'articulation entre les politiques locales et les stratégies d'organisations sportives, notamment autour de ce qu'on appelle « l'équilibre incertain entre l'instrumentalisation des associations par les dispositifs de la politique de la ville, par les institutions, par les collectivités locales », et a contrario, « l'autonomie d'une association », puisque, je le rappelle, une association est un regroupement de personnes qui mettent en commun un projet et un certain nombre de ressources. On voit bien là qu'on a une vraie tension, et on voit bien d'ailleurs que la politique de la ville, au fur et à mesure du temps, prend véritablement appui sur les grosses organisations et que les petites associations se retrouvent un peu en difficulté. Voilà le premier thème qu'on essaye d'observer. On essaye d'observer cette tension qui nous semble être motrice. Plus largement, vous l'avez compris, on essaye de travailler sur la capacité d'anticipation, d'adaptation et d'innovation des différents acteurs, en posant un certain nombre de questions. Première question : comment crée-t-on les conditions pour que les innovations puissent être durables, au-delà des politiques volontaristes qui les provoquent à un moment donné ?

Deuxième aspect, un peu dans le prolongement, d'ailleurs, du premier point : comment passe-t-on de l'expérimentation à la généralisation ? Pour le dire en une phrase, on sait que les expérimentations fonctionnent bien parce qu'elles sont justement des expérimentations.

C'est là une vraie question.

Troisième aspect : comment organise-t-on le passage de témoin de gens qui sont impliqués depuis très longtemps, et qui s'usent d'ailleurs à des moments donnés, vers des intervenants plus jeunes et un peu moins expérimentés ? Le passage de cette expérience ne va pas de soi.

Quatrième piste de recherche : comment invente-t-on un autre sport, un « alter sport » ? On y reviendra peut-être dans le débat.

Et puis, dernière proposition : comment s'articulent les politiques sportives de prévention et les politiques sportives d'insertion avec les autres politiques sectorielles ? Ceci nous amène, nous, à travailler sur trois questions particulières : la gestion des situations d'urgence dans les équipements par exemple, la façon dont les équipements sportifs sont maltraités (je vais le dire comme cela) dans les projets de rénovation urbaine, et enfin comment prend-t-on par exemple en compte les personnes âgées, parce que finalement, dans les zones urbaines dites « sensibles », il n'y a pas que les jeunes qui peuvent être en difficulté.

Loïc LECANU -

Merci beaucoup, Messieurs. Pas mal de pistes de débats, de réflexion. Pour rester sur la logique des « Jeudis », je vais donner la parole à deux ou trois questions venues de la salle, pas plus, parce qu'il faut qu'on enchaîne ensuite. Mais si vous avez des questions à poser aux universitaires...

Didier FORET - Ministère de la ville

Tout d'abord, je vous félicite pour votre présentation. J'aurais toutefois une question à vous poser : au-delà de votre interrogation au regard de la politique de la ville, comment est-ce que vous interrogez avant le droit commun ? N'oubliez pas que la politique de la ville vient après.

Jean JOURDAN -

La politique de la ville, c'est l'idée que le droit commun n'a pas suffi à préserver l'égalité territoriale, et qu'il y a besoin de mesures particulières pour des publics et des territoires qui souffrent particulièrement. Donc moi, je pense qu'il faut articuler les deux. J'ai bien vu comment, dans le « Plan Espoir Banlieue », il y avait une certaine tension qui était largement affirmée. On n'a pas pu observer beaucoup d'éléments concernant la production de ce nouveau discours, donc je pense qu'il faut articuler les deux. Je ne peux pas répondre bien au-delà de cela. C'est vous qui pourrez nous répondre. Moi, je pense que s'il y a politique de la ville, c'est parce qu'il y a échec, à un moment donné, du droit commun, donc il faut effectivement remobiliser le droit commun sur tous ces territoires et en refaire des priorités. Mais est-ce que cela veut dire pour autant qu'il ne faut pas des mesures particulières en politique de la ville ? C'est un enjeu de débats. Moi, je pense qu'il faut effectivement continuer aussi à travailler de façon exceptionnelle et dans le cadre de ce que je continue à revendiquer à titre personnel, la discrimination positive.





Débats

Bénédicte ROUBY - Responsable de la mission “éducation, insertion sociale par le sport” au Ministère des sports

C'est parti. Bonsoir à tous. Je suis Bénédicte ROUBY Je travaille actuellement au Ministère des sports sur les questions d'éducation, d'insertion sociale par le sport, sur une mission qui est un peu particulière et qui consiste à développer, au sein des fédérations sportives, des politiques d'éducation, d'insertion sociale. Cela concerne huit fédérations : boxe, judo, lutte, karaté, taekwondo, haltérophilie et hockey sur gazon. Je remercie particulièrement le Pôle ce soir et le comité de rugby de m'avoir confié cette lourde tâche d'animer cette table ronde, ce qui est une grande première pour moi, donc soyez indulgents.

Sur cette question, on va commencer par avoir une approche particulière qui est celle de l'État sur ces questions, ces politiques de cohésion sociale, plus particulièrement celle du Ministère des sports avec Zbigniew RASZKA, qui représente ce soir la Direction régionale jeunesse et sports (DRJSCS) d'Île-de-France, et qui en même temps a débuté en tant qu'éducateur de football (Brevet d'État 2^e degré) dans des quartiers populaires autour de Valenciennes. Est-ce que vous voulez bien, au travers de votre expérience d'éducateur, et en même temps d'agent de l'État, nous présenter les différents dispositifs qui ont été mis en œuvre ces dernières années, qui ont contribué à la mise en place de ces politiques d'éducation, d'insertion sociale par le sport ?

**Zbigniew RASZKA -
Inspecteur principal de la jeunesse et des
sports – DRJSCS d’Île-de-France**

Merci. Bonsoir à tous. Je suis chargé aujourd’hui, d’abord, d’excuser Fabienne BOURDAIS qui devait participer à cette table ronde en tant que Directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports, de la cohésion sociale, mais qui depuis maintenant un mois a été appelée au cabinet de la ministre des sports, de la jeunesse, de l’éducation populaire et de la vie associative, et donc ne pouvait pas être présente aujourd’hui. Donc, on m’a demandé de la remplacer.

Pour préparer cette question, on a eu des apports théoriques, des apports scientifiques on va dire, qui ont décrit ce qui s’est passé dans le cadre de l’éducation par le sport ou de l’éducation pour le sport, ou du sport pour l’éducation (on aurait pu aussi mélanger ces choses-là). Je vais demander effectivement qu’on vous précise que j’existais avant d’être inspecteur de la jeunesse et des sports, puisque cela ne fait jamais que 19 ans que je le suis, et qu’auparavant, j’étais dans une autre administration, et que j’étais assez investi dans le football, et notamment dans les quartiers DSQ (je pense que c’est en 1984) de l’ancien bassin minier autour de Valenciennes. Cette expérience, je l’ai connue, ces difficultés à faire progresser ces jeunes qui nous étaient confiés. Ce n’était pas tous les jours ni tous les soirs facile, mais je crois que beaucoup de gens, dans les associations sportives, ont intégré ces éléments et chaque jour, développent cette éducation par le sport.

*Des moyens en augmentation
et un fléchage différent...*

Je reviens sur ma position de représentant de la direction régionale. Ce qu’il est important de savoir, c’est que depuis une quinzaine d’années, il y a eu une augmentation importante des

moyens consacrés au sport en général. Si on prend l’exemple du CNDS, on a connu une progression très forte, notamment depuis l’instauration de la taxe, par Marie-George BUFFET, sur les retransmissions télévisées. On a eu ensuite Jean-François LAMOUR, qui avait consacré au moins 10% de l’enveloppe du FNDS (à l’époque) à l’insertion par le sport. C’est ainsi qu’actuellement, en 2011, il y avait plus de 20 millions d’euros au titre de l’enveloppe CNDS pour l’Île-de-France, dont 6,5 millions sont à destination des territoires pour des publics concernés par la politique de la ville, puisque l’intervention de la direction régionale dans le thème qui nous attend ce soir prend sa source dans la volonté de favoriser l’accès aux pratiques sportives des publics les plus défavorisés, notamment des populations résidant en ZUS.

Ces masses financières qui arrivent, c’est une première chose. Ensuite, on peut souligner aussi, depuis quelques années, l’effort qui a été fait sur l’accompagnement éducatif. Certains, dans cette salle, se souviennent de débats assez houleux concernant ces 300 000 euros qui étaient pris sur l’enveloppe jeunesse et sports et qui allaient vers l’école. On en avait débattu avec le mouvement sportif ici représenté. Mais ces enveloppes sont aussi des choses importantes et qui ont fait progresser les choses, notamment sur ces quartiers défavorisés.

Une des autres missions de la direction régionale, qui concourt à ces objectifs, c’est aussi l’aide à la création d’équipements sportifs, même si on sait que la plus grande partie vient des collectivités. Une première phase, qui est le recensement des équipements sportifs, qui a été mis en œuvre depuis quelques années, a permis de voir où on avait des manques ; notamment, l’enveloppe sur 2011-2012 sur les équipements sportifs au niveau national est de 105 millions d’euros, en dehors de tout ce qui est prévu pour les grandes



manifestations internationales. Il faut aussi souligner le plan de rattrapage qui a été fait sur le département de la Seine-Saint-Denis, où, entre 2011 et 2015, l'État va consacrer plus de 14 millions d'euros pour la réfection, la rénovation simplement.

Je suis en train de travailler actuellement sur les équipements sportifs dans le cadre du projet de Grand Paris. Vous avez tous vu les rapports qui avaient été faits sur les équipements sportifs en Île-de-France : la moyenne au niveau national, c'est 53 équipements pour 10 000 habitants ; en Île-de-France, on est à 24. Si on voulait atteindre le niveau national, pour passer de 24 à 48, il faut déjà doubler le nombre des équipements. Ce sont des problématiques qui sont assez difficiles à manœuvrer.

Un des autres aspects, c'est la formation, puisque je vous rappelle que le Directeur régional a la compétence académique qui lui est attribuée par le Ministère pour délivrer des qualifications et des diplômes.

Une mission importante aussi, qui est nouvelle, c'est l'observation et l'expertise au sein de la direction régionale. On étudie de près les évolutions dans les différentes associations.

Je voudrais maintenant revenir sur autre chose que nos missions, qui concerne beaucoup d'administrations et beaucoup d'entre vous, quelque chose par quoi nous sommes tous concernés : c'est l'emploi.

On peut se rappeler 1989, Bambuck, et le lancement de « Profession sport » qui avait différents objectifs, mais aussi celui de répondre à une demande qui n'était pas solvable, en fédérant des emplois, en essayant, avec des aides à l'emploi venant de l'État, d'apporter aussi dans les endroits où les gens ne pouvaient pas se payer des cours de sport ou pratiquer un certain nombre d'activités sportives. Par la mise à disposition

d'éducateurs sportifs, on arrivait à faire tomber le prix de cette activité. On a eu ensuite le « Plan Sport Emploi » en 1996, qui avait été aussi fait dans ces objectifs. Et je pense qu'il faut parler des nouveaux emplois, des nouveaux services. Les emplois-jeunes en 1997 et 1998, qui avaient été au départ destinés au public issu de ces quartiers en difficulté d'insertion, et au sujet desquels j'ai par expérience dû me battre avec un certain nombre de sous-préfets et de responsables de missions locales pour qu'ils acceptent, dans le Pas-de-Calais à l'époque, d'intégrer dans ces dispositifs des postes d'éducateur sportif. Ce sont des choses qui restent et sur lesquelles on peut considérer que le mouvement sportif, s'étant associé à cette politique de l'État, a fait progresser les choses.

On a eu aussi, suite aux événements de novembre 2005, la mise en place de « Parcours animation sport », qui a été vraiment à destination des jeunes des quartiers qui voulaient s'investir dans une formation visant à les qualifier dans le domaine de l'animation sportive ou socioculturelle. Cette démarche a connu un succès, un peu différent selon les régions. Donc, c'est un endroit où on s'est aussi bien investis.

On soulignera aussi, puisque c'est le régime sous lequel nous sommes, la création des Pôles ressources nationaux, notamment celui « sport, éducation, mixité, citoyenneté », qui était au départ « Sport éducation insertion » et « Sport famille et pratiques féminines ». Il a eu plusieurs noms. Et au-delà de ce Pôle ressources, c'est aussi le réseau des correspondants régionaux et départementaux, qui sont à disposition des associations, qu'elles soient sportives, dans le milieu fédéral ou qu'elles soient des associations qu'on appellera plutôt les associations agréées par la politique de la ville. Je crois que c'est quelque chose de très important.

Un autre point qu'il faut souligner aussi, c'est le

rôle de la Direction régionale et des Directions départementales. C'est l'aide à la structuration des ligues, des comités départementaux, des clubs, notamment toute l'action qui a été menée pour les inciter à élaborer des projets associatifs, des projets sociaux, sportifs, économiques. Je crois que c'est quelque chose de très important.

Dans ce qu'on a vu tout à l'heure, qui devait a priori ouvrir des débats, il y a des choses qui viennent d'en haut, des appels à projets. Mais moi, si je viens dans une association, si je m'associe avec d'autres personnes, c'est pour faire une activité que j'aime dans le sens où je veux aller. Si je suis là pour répondre à la commande de l'État, à la commande du Conseil général, de la Région, de la fédération, c'est sûr qu'il doit être difficile de trouver la motivation. Donc c'est important. Je pense que c'est une piste aussi à creuser. Il n'y a plus assez de bénévoles, oui. Mais si le bénévole est là pour faire le travail que fait d'habitude un fonctionnaire de l'État, de la Région ou de la commune, il ne trouve pas forcément satisfaction plénière.

Bénédicte ROUBY -

On voit que les choses vont dans le bon sens, s'améliorent. C'est un des financements qui sont en augmentation du côté de l'État. C'est aussi des dispositifs qui sont structurants à la fois sur l'emploi, sur la formation, qui sont là en support des associations, des comités départementaux et régionaux. Par rapport à la question qui a justement été soulevée par les chercheurs de la formalisation du projet de club et de cette difficulté des associations, pensez-vous que tous ces dispositifs contribuent réellement à accompagner un dirigeant qui, on le sait, ne connaît rien des dispositifs politiques de la ville, des appels à projets sur la santé ou est encore plus éloigné des appels à projets liés à l'Union européenne ? Ces dispositifs, et peut-être aussi dans un second temps le positionnement maintenant du sport au sein des

Directions cohésion sociale, est-ce que, selon vous, c'est aussi un appui supplémentaire ou complémentaire, je dirais, pour ces associations sportives ?

L'état au service des associations... ?

Zbigniew RASZKA -

Je pense que toutes les choses qui ont été mises en œuvre, que j'ai citées tout à l'heure, vont dans le bon sens, sont faites pour appuyer les dirigeants sportifs, sachant que là aussi, c'est hétérogène entre le dirigeant d'un Comité départemental olympique et sportif qui était également dirigeant principal d'une fédération affinitaire et qui a une très grande expérience à la fois professionnelle et associative, et un dirigeant d'une petite association de quartier qui vient trouver le directeur départemental en lui disant : « On aimerait bien faire du football avec les jeunes du quartier. Est-ce que vous pouvez nous aider ? » Il y a des choses qui sont effectivement totalement différentes.

Mais je vais vous dire, quand j'étais éducateur sportif, je crois que la première Fête du Sport a eu lieu en 1992, donc je n'étais pas encore à « jeunesse et sport ». J'étais dirigeant, entraîneur dans un quartier DSQ (Développement social des quartiers). On nous a dit que le 21 septembre, il fallait faire la Fête du Sport. Je leur ai dit que nous, la fête du sport, c'était tous les dimanches, c'était tous les soirs, que le stade était ouvert. Un an après, j'étais Inspecteur à la « jeunesse et sport », et ma mission, c'était d'aller inciter les associations, les comités à participer à la Fête du Sport, donc mon regard, effectivement, a changé. Ce qui est important, quand on change de fonction, c'est de savoir d'où on vient, de savoir ce qu'on a été avant. C'est un peu la chance que j'ai, de connaître le sport des deux côtés.

Il y a eu aussi la création des centres ressources et d'information des bénévoles (CRIB). Je pense



que par rapport à la question que vous avez posée, ces centres sont quand même aussi des outils très intéressants. Le Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne se l'est approprié avec le Conseil général, qui est très actif en direction du sport et de l'insertion des jeunes. Je crois qu'on ne peut que s'en féliciter quand des idées sont reprises et mises en œuvre par tous nos partenaires.

Bénédicte ROUBY -

Merci. On va passer maintenant à l'exemple d'une politique : la Fédération française de rugby, qui nous accueille ce soir, et qui a mis en place un plan d'action fédéral depuis trois ans sur ces thématiques, de manière plus spécifique sur la cohésion sociale. Avant de laisser la parole à Mathieu Codron, qui vous racontera cet historique, je voudrais simplement rappeler une anecdote d'un dirigeant de rugby, du comité dans le Sud-Ouest qui, lors de nos premières interventions au sein de la Fédération, au séminaire de Toulon en 2009, nous a clairement rappelé que la Fédération française de rugby n'était pas la fédération de la cohésion sociale et qu'ils n'avaient pas attendu les directives de l'État pour faire de la cohésion sociale. Ils s'en étaient bien passé et le faisaient depuis des années. Donc, ce témoignage reflète vraiment l'ambiguïté qu'il peut y avoir aujourd'hui entre les attentes du sport et les « obligations » que l'on donne aux fédérations à se structurer dans ce sens. Mathieu, au sein de la Fédération française de rugby, comment cette thématique a-t-elle été traitée et est-ce que, aujourd'hui, cela reste quand même une priorité de la fédération ?

Le mouvement sportif entre attentes et obligations...

Mathieu CODRON -

Conseiller technique régional à la Fédération française de rugby, et référent national de la cellule « Rugby et cohésion sociale ».

D'abord, comme tu le précisais, au début, ces ambitions-là ont été accueillies de manière un peu froide parce que pendant des années, presque depuis toujours, en tout cas, on veut croire que l'activité rugby permet de développer certaines valeurs de respect, de solidarité. En préambule par rapport à cela, ce sont les règles du jeu et la logique de notre activité rugby qui imposent forcément et qui développent des valeurs. En gros, sur un terrain de rugby, sans les partenaires, sans l'aide de l'autre et sans le respect de l'adversaire, je ne peux pas exister, je me mets en danger parce que j'engage pleinement mon corps dans l'action. Donc, le collègue du Sud-Ouest s'est exprimé de la sorte parce que c'est vrai que cela fait longtemps que l'activité rugby prône ces valeurs.

Après, concrètement, comment cela s'est mis en place à la fédération ? D'abord sous l'impulsion du Ministère, avec la création d'une mission nationale. Et au sein de la Fédération française de rugby, depuis l'arrivée du Président Camou, il y a une réelle volonté d'associer à chaque fois les élus fédéraux et les techniciens, et c'est, pour nous en tout cas, un gage de réussite. Qu'il n'y ait pas d'un côté ceux qui décident et de l'autre ceux qui mettent en œuvre. Là, il y a vraiment des décisions communes qui sont prises. Et ce qu'on retrouve au niveau national dans cette commission, on a apprécié de le décliner au niveau territorial, puis au niveau du département, sachant que le plan d'action de la Fédération française de rugby est de mettre le club au centre du dispositif, notamment dans le cadre de la cohésion sociale, mais pour l'ensemble de sa politique sportive.

Articuler le national et le local...

Pourquoi? Parce que c'est là que sont les pratiquants, c'est là que les jeunes et les moins jeunes pratiquent. Donc, c'est réellement essayer de tout mettre en œuvre pour accompagner les clubs. Concrètement, cela s'est traduit, par exemple, par l'organisation de séminaires deux fois par an où des référents territoriaux, élus et techniciens sont venus sur Marcoussis pour avoir des échanges variés, à la fois pour qu'on les informe sur les différents dispositifs qui existent dans les différents ministères et pour avoir un retour de leur part. Comme les collègues parlaient d'ascendant et de descendant, là, on était vraiment dans la double démarche, avec la volonté de montrer ce qui se passe dans les clubs au quotidien, les projets et les actions qui existent déjà, et après, nous, côté fédération, avec l'aide du Ministère, c'est comment accompagner, formaliser ces projets pour qu'ils soient pérennes et que l'activité rugby puisse se développer.

Bénédicte ROUBY -

On a parlé d'un groupe d'experts que vous avez constitué au sein de cette commission. Est-ce que vous pouvez nous expliquer leur rôle ?

Mathieu CODRON -

À partir de toutes ces expériences, on s'est aperçu que sur le territoire et au sein de la Fédération française de rugby, dans les clubs, dans les comités, il y avait des personnes ressources avec un vécu, et à la fois de l'innovation mais aussi une volonté de faire avancer les choses. Donc là, on est en train de monter ce pôle ressources dans les différents domaines de la cohésion sociale, avec des personnes issues du monde du rugby. Leur rôle, ce sera encore une fois d'être à l'écoute et d'accompagner les clubs. On a beaucoup parlé d'accompagnement depuis le début de la réunion. L'idée, c'est vraiment d'accompagner

les clubs, et ce pôle ressources est un des outils pour répondre aux questions les plus basiques de l'éducateur de club ou du président de club qui voudrait mener l'activité rugby dans un quartier ou, dans d'autres domaines, travailler dans le sport adapté avec des personnes handicapées. Et après, on essaye de relayer cela avec les moyens actuels sur le site de la fédération, avec un onglet spécifique pour toutes les actions de la cohésion sociale.

Bénédicte ROUBY -

Est-ce que vous pouvez nous préciser les publics qui sont vraiment touchés par cette politique ?

Mathieu CODRON -

Nous, on a défini les publics qui sont issus des quartiers sensibles. (Il y a différentes terminologies ; on utilise celle de « quartier sensible »).

Il y a les populations issues du monde rural. Dans l'activité rugby, on a parlé du Sud-Ouest, mais un peu partout en France, les publics éloignés sont aussi une priorité de la Fédération. Ensuite, il y a ce qu'on a classé dans le sport adapté, donc tout ce qui concerne le handicap. Et enfin le public de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le milieu carcéral. Dans ces trois grandes familles, on a essayé de décliner.

Un des objectifs de la Fédération a été au départ de faire un recensement. On dit que le rugby en fait beaucoup. Cela existe depuis longtemps. On a voulu savoir exactement comment cela se passait. Par rapport à cela, sur la deuxième saison de fonctionnement de la commission, il y a eu un recensement avec plus de 600 actions menées, en gros, sur le territoire.

Cette année, on a voulu faire évoluer la politique de cohésion sociale, et plutôt que de parler d'actions, qui étaient parfois éphémères, juste sur une après-midi, une journée, essayer d'inciter les clubs et les comités à fonctionner sur une politique de projets, avec un réel état des lieux



des structures, des différentes compétences, des besoins des populations. Cette année, on a recensé pus de 300 projets, et notamment 117 projets qui concernent les zones urbaines sensibles. Une petite remarque par rapport à ces projets : on s'aperçoit qu'on a une grande part de féminisation, c'est-à-dire plus de 20% de féminisation dans les activités dans les quartiers.

Bénédicte ROUBY -

Quelle est la moyenne nationale ?

Mathieu CODRON -

Nous, en termes de licenciés de la Fédération, les féminines représentent 4% de la Fédération. Dans ces quartiers, on est à plus de 20%, ce qui montre encore une fois que quand on propose une activité, qu'on va au cœur des quartiers, qu'on permet aux demoiselles, comme aux garçons d'ailleurs, de pratiquer, elles adhèrent à la pratique, et j'espère, y prennent du plaisir si elles continuent.

Bénédicte ROUBY -

Au niveau du maillage entre une politique fédérale qui est structurée, qui est construite aujourd'hui, comment faites-vous pour réellement accompagner le dernier maillon de la chaîne, qui est entre le comité départemental et le club, pour que cette politique qui souhaiterait mettre en place un projet dans un quartier particulier, justement, puisse avoir une incidence ? C'est vrai que c'est relativement récent en termes de mise en place, de structuration, en tout cas formalisé comme cela l'est aujourd'hui.

Réussir à accompagner les clubs...

Mathieu CODRON -

C'est un peu une des difficultés à laquelle on est confrontés. En fonction des endroits sur le territoire, on s'aperçoit que les problèmes sont complètement différents. Par rapport à l'activité

rugby pure, à Toulouse, leur principale difficulté, c'est de pouvoir accueillir les enfants parce que les clubs sont surchargés, alors que dans d'autres comités, au contraire, les clubs manquent d'effectifs et mettent la clé sous la porte. Les besoins sont vraiment très différents en fonction des endroits sur le territoire. Cette année, on travaille à justement essayer de faciliter ce lien entre le club et le comité, en allant au plus près des clubs et en mobilisant l'ensemble des ressources, que ce soient les conseillers techniques, mais aussi les éducateurs qui passent par les formations, les diplômés d'État, etc., pour aller au plus près des clubs, des enfants, pour mener l'activité rugby, mais surtout qu'il y ait un retour et qu'on puisse faire le point sur les besoins éventuels des différents pratiquants.

Bénédicte ROUBY -

Donc, ils s'appuient sur les référents qui eux-mêmes ont été formés pendant les différents séminaires. On a Olivier VOISIN parmi nous ce soir, qui est là et qui met en place, au sein du comité de l'Essonne, un exemple de projet rugby banlieue dans le 91. Si tu veux bien nous dire quelques mots sur le rôle du Comité départemental vis-à-vis des clubs et comment, localement, vous avez réussi à mettre en place ce projet.

Olivier VOISIN -

Conseiller technique départemental - Comité départemental de rugby de l'Essonne

Bonsoir à tous. En définitive, ce que je vais dire va un peu illustrer ce que vient de dire Mathieu, parce qu'on se rend compte que des interventions en zones urbaines sensibles, on en faisait déjà depuis des années, si ce n'est que ce n'était pas recensé, que c'était un petit peu anarchique parfois. On a toujours eu des éducateurs de terrain, des gens qui intervenaient en zones urbaines prioritaires, sensibles (on peut les appeler comme on veut). Mais toujours est-il qu'il y a deux ans de cela, en

partenariat avec la DCS et avec Monsieur le Préfet à l'égalité des chances, on a impulsé une action en zones urbaines sensibles sur quatre sites. Monsieur le Préfet nous avait demandé si on savait faire des interventions en ZUS. On lui a dit que sur Massy, on le faisait depuis des années, donc qu'on savait le faire. Donc, il nous a dit qu'on allait aller à Grigny et aux Ulis et à Viry maintenant. Alors on a mis en place des séances d'initiation dans ces zones urbaines sensibles. On s'est reposé principalement sur le réseau qu'on a réussi à constituer, parce que c'est vrai que dans le rugby, tout le monde se connaît un petit peu. Et on a eu la grande chance de rencontrer Stéphane Le Talbodec que je viens de voir arriver, et qui représente les « Enfants de l'Ovale » qui œuvre sur Grigny La Grande Borne ; et ils font vraiment un boulot formidable.

On a réussi à identifier d'autres éducateurs qui œuvrent sur Les Ulis, des gens qui étaient issus du milieu rugbystique, qui étaient des éducateurs de la ville et qui, bien entendu, ont été les premiers à répondre à nos sollicitations et à permettre justement que ces initiations locales soient proposées. Bien entendu, à Massy, on avait déjà notre propre réseau. On parle de zones urbaines sensibles de ville à ville, mais on avait déjà une problématique qu'on n'avait pas forcément intramuros, quasiment à Massy, même si elle est identifiée par les services jeunesse des villes, avec certains secteurs qui ont déjà des problèmes de cohabitation entre eux.

Sur ces trois sites, on a proposé des cycles de six à dix séances à une cinquantaine de gamins, un petit peu plus même parfois, avec une demande de féminines aussi, à laquelle on n'a pas su vraiment répondre. Il faut être conscient qu'à cette époque, on débutait. Cela fait partie de nos difficultés. On n'a pas su répondre tout de suite à cette sollicitation, mais je pense qu'on a vraiment du travail à faire par rapport à cela aussi.

Au terme des cycles d'initiation, on a proposé, en partenariat avec un partenaire privé, un stage de trois jours ici-même, au Centre national de rugby, pour dix gamins issus des trois sites qui restaient en lice : Massy, Grigny et Les Ulis. Avec Dominique LE BAILLY on était en train de travailler dessus avec David DUMAS, avec Nadia aussi, et je me rappelle qu'on se demandait si on le faisait ou pas, puis on a décidé de le faire de toute façon, pas uniquement parce que c'était une commande, mais parce qu'on y croyait vraiment. Mais je ne vous cache pas qu'il y avait des gens qui nous prenaient pour des dingues, parce que faire cohabiter des jeunes de trois cités sensibles trois jours au Centre national de rugby, qui est un petit peu le bijou... On ne l'a pas cassé, le bijou. On ne va pas dire qu'il n'y a pas eu de tensions, ce n'est pas vrai. Il faut faire les bilans de ce qu'on fait, mais je vous assure que cela a été des moments très riches, des moments d'échange très riches.

Je me rappelle ces moments de quasi-convivialité entre les gamins qui, à la base, n'auraient même pas dû forcément se rencontrer, ou se rencontrer peut-être dans des situations un peu plus conflictuelles et compliquées que celles qu'on aurait pu proposer pendant ces trois jours. Je me rappelle ce petit tournoi final qu'on avait fait à l'occasion de la demi-finale de la Coupe du monde, parce qu'on s'était servi un petit peu de cette période qui était porteuse. Aux Ulis, au moment de déjeuner, on a vu les jeunes Ulissiens partir avec les petits Massiquois. On se demandait un peu ce qui se passait. En définitive, c'étaient les petits Ulissiens qui avaient décidé de faire visiter aux Massiquois leur cité. Donc ils sont allés se balader, tout s'est bien passé. Ils sont revenus. On est allé sur le terrain et c'était vraiment magique. Donc voilà, des grosses expériences fortes, humainement riches, à continuer absolument, à développer, à pérenniser. On en parle depuis tout



à l'heure de la pérennisation, de quels moyens on y met, de quels engagements des pouvoirs publics, de quels engagements des privés aussi, parce qu'il y a un potentiel des aides privées à aller chercher également. C'était vraiment magique. On va continuer, Monsieur le Préfet. On va aller vers de nouveaux territoires. On va aller à Corbeil. On va aller à Ris. On va aller à Évry.

Bénédicte ROUBY -

Quand on vous écoute, on a l'impression que c'est facile, que tout s'est mis en place comme cela, que les choses se sont mises en place les unes derrière les autres, et qu'on arrive à un final qui est plutôt bien réussi, avec des échanges extraordinaires avec les enfants, qui ont les yeux qui brillent et ainsi de suite. Mais on sait bien que la réalité n'est pas aussi facile. Est-ce que vous pouvez nous dire quels ont été réellement les éléments qui ont facilité la mise en place de ce projet ? Tout à l'heure, vous expliquiez que passer de l'expérience ou du pilotage à une action plus pérenne, c'est vraiment très compliqué. Ce projet est peut-être bien avancé, bien abouti sous sa forme. Mais maintenant, il va falloir transformer l'essai. Qu'est-ce qui, selon vous, permettra la pérennisation de ce projet ?

Olivier VOISIN -

Effectivement, je vous parle de ce qui a brillé. Mais cela a été un travail en amont, de mois et de mois d'observation. Ce qui nous a paru en définitive le plus dur, même si on avait une connaissance du département et du milieu, particulièrement du milieu associatif rugby, cela a été de trouver le bon intervenant, le bon « éducateur ». Tous avaient pour dénominateur commun d'être issus de leur propre cité, comme Stéphane, qui est un pur produit de Grigny, qui connaît particulièrement bien son public. Je me rappelle, avant justement d'avoir mis en place « Rugby des Cités », je suis allé voir le tournoi qu'ils organisent tous les ans

avec tous les gamins de La Grande Borne. C'est vrai que quand on écoute la télé, on se dit que si on va se garer à La Grande Borne, on ne va pas repartir, que sa voiture va brûler, qu'on ne va plus avoir de roues. Donc, j'y étais allé un petit peu en catimini, voir un petit peu, et j'ai vu un tournoi se dérouler dans une harmonie qui était exceptionnelle. C'était vraiment génial. Donc, j'étais content puisque déjà, on avait repéré les personnes ressources sur Grigny. Sur Massy, on les avait via le club de Massy, qui est définitivement implanté dans la vie sociale et dans la vie associative de la commune, qui est au cœur du réacteur en définitive, parce que le stade même est place de France, et tous les gamins qu'on a à l'école de rugby, ils viennent de la place de France, ils viennent de Zola, de Villaine, de ces quartiers qu'on considère comme étant sensibles et/ou prioritaires. Et sur les Ulis, on va dire que c'est le hasard qui fait les rencontres. Je ne sais pas comment cela s'est passé. On était à Chilly-Mazarin. On regardait un match de rugby féminin et il y a quelqu'un qui passe à côté de moi et qui commence à engager la conversation avec moi ; et on commence à parler de rugby dans les cités. En définitive, c'était un des éducateurs de la ville des Ulis qui était lui-même issu de cette cité, et qui était partie prenante pour commencer le projet. Cela a été vraiment le déclencheur de tout ce qui s'est passé après.

Bénédicte ROUBY -

Et pour transformer l'essai maintenant ?

Olivier VOISIN -

Continuer à rechercher le réseau. Tout à l'heure, j'entendais des chiffres et je ne sais pas si cela vient de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, mais il y a quelque chose qui apparaît aussi, c'est le gros turnover de populations. En fin de compte, cela tourne énormément. Il y a des gens effectivement âgés, mais en amont, il

pas ce qui se passe en réalité, mais quelque part, il y a un petit peu de cela. C'est pour cela que nous, « Les Enfants de l'Ovale », on a décidé de ne pas être un club de sport. On a tenté un petit peu, on a essayé, mais rien qu'avec la question des licences, on excluait au moins 50% des effectifs qu'on pouvait toucher à Grigny. À partir de là, c'est simple. Nous, on a décidé d'œuvrer sur un triptyque sport-éducation-santé. On utilise les valeurs du rugby. Pour nous, c'était simple parce qu'on est rugbymen et qu'on sait à peu près de quoi on parle dans ce domaine.

Ceci dit, pour le reste, c'était un petit peu plus compliqué. Dans une ville comme Grigny, il faut savoir que le terrain a l'air très encombré. On a l'impression qu'à Grigny, il y a beaucoup de choses qui se passent dans ce domaine, et c'est vrai, il y a beaucoup de choses, mais pas assez. Quel rapport fait-on entre le « pas assez » et le « il y a déjà beaucoup de gens qui font » ? Cela revient un petit peu à cette histoire de communication. On a un premier problème, c'est qu'on a toujours des endroits où on peut se faire entendre ; mais où sont les endroits où on va nous écouter ?

C'est le premier point important. Bien sûr que toutes ces idées qui viennent d'en haut sont toujours bonnes à prendre. Ceci dit, c'est quand même en écoutant les réalités du terrain qu'on arrive à mieux fonctionner. C'est vrai que je me félicite, aujourd'hui, d'être dans une ville comme Grigny. Cela fait plaisir parce que cela n'a pas toujours été le cas. Il y a des moments où on a l'impression d'être un petit peu repliés sur nous-mêmes. Il se trouve qu'aujourd'hui, c'est une municipalité qui est engagée dans ce projet éducatif, c'est des tas de services, des agents des services municipaux, des bénévoles, des professionnels de l'éducation. C'est pareil, faisons attention sur la dimension du bénévole. La bonne volonté, dans une ville comme Grigny, cela ne suffit pas. Il faut aussi des gens qui soient

capables d'avoir des réflexes professionnels pour pouvoir former d'autres bénévoles. Si, à la base, on n'a pas une équipe bien solide de professionnels, évidemment, on a du mal à fonctionner.

Des professionnels formés pour encadrer... une clé de la réussite !

Bénédicte ROUBY -

Justement, à ce sujet, est-ce que vous pouvez nous parler du lien qui est mis en place avec les entreprises qui sont au sein de Grigny et qui, je crois, ont été apportées par l'image des champions, par l'intermédiaire desquels il était plus facile de les mobiliser ?

Stéphane LE TALBODEC -

Oui, pour la plupart. Mais il y a une entreprise de Grigny, qui est Chomette et Favor, qui est venue nous voir directement. Pareil, c'est un chef d'entreprise qui est ancien rugbymen et qui s'est dit que quitte à financer quelque chose, il préférerait financer le rugby. C'est aussi la petite donne que je voulais apporter à chacun. Les entreprises, bien sûr qu'elles sont venues nous aider à Grigny, mais les entreprises aident le sport qu'elles soutiennent. Moi, je suis allé voir des entreprises qui veulent donner de l'argent au football, et elles ne donnent pas au rugby, même si notre projet leur plaît bien. Donc, l'apport des entreprises, il est ouvert pour tous, mais il ne faut pas se tromper : ce n'est pas parce qu'on a un refus, deux refus, que la troisième entreprise ne va pas nous aider. Il faut faire attention parce que je sais qu'on se décourage vite. À Grigny, cela a été un peu le problème. Il y a des gens qui vont vers les entreprises et qui se découragent un peu vite.

Oui, évidemment, le fait d'avoir des personnalités dans notre association nous donne une image, un côté sérieux. Aujourd'hui, on a toujours peur de donner. À qui donner ? Qu'est-ce qu'on

fait de l'argent ? C'est toujours des questions qui se posent. C'est vrai que d'avoir l'aval de la Fédération française, et de gens comme Philippe SELLA, Pierre VILLEPREUX, et les gens qui composent l'association des « Enfants de l'Ovale », évidemment, cela ouvre des garanties. La dernière chose, pour les entreprises et pour le reste, c'est qu'il faut savoir que notre association a été déclarée d'intérêt général. Pour la petite histoire et sur des questions financières, parce qu'on ne va pas blaguer, c'est quand même le nerf de tous nos projets : à un moment, il faut pouvoir les financer, toutes ces belles idées. Toutes les personnes qui adhèrent à l'association « Les Enfants de l'Ovale », par ce biais, sont exonérées de 66% de leurs impôts, ce qui est quand même assez important, et que ce soit un particulier ou une entreprise, c'est la même chose. Donc, je pense qu'il ne faut pas hésiter à avoir recours, surtout quand on est dans des zones un peu sensibles et qu'on a une association qui a pour but de valoriser une éducation par le sport, d'aller vers ces démarches parce que, de toute façon, cela facilite la lisibilité et aussi l'accès à des fonds privés.

Bénédicte ROUBY -

Et si vous détectez un futur champion, qu'en faites-vous ?

Stéphane LE TALBODEC -

On a la chance d'avoir de très bons clubs autour de Grigny. C'est ce qu'on fait jusqu'à aujourd'hui : dès qu'il y a des gamins qui jouent vraiment un peu plus que les autres, et qu'on sent qu'ils peuvent avoir la possibilité, pas forcément de devenir des professionnels, mais en tout cas de vivre une belle expérience et une belle carrière dans le rugby, à partir de là, on a différents niveaux autour de nous, de Massy en pro D2 jusqu'à Rise, Viry-Châtillon, Sainte-Geneviève-des-Bois. À partir de là, chaque gamin est envoyé

vers le club qui correspond le plus à ses ambitions. Je crois qu'il y a un ou deux gamins qui sont déjà partis à Massy, un peu plus à Viry, un peu plus à Ris et quelques-uns aussi qui jouent à Sainte-Geneviève.

Bénédicte ROUBY -

On va passer maintenant à une autre fédération, l'UFOLEP, qui ce soir est représentée par Adil EL OUADEHE. Adil, vous êtes responsable d'un projet d'éducation, d'insertion et de prévention au sein de l'UFOLEP au niveau national. Comment votre fédération a-t-elle pris en main ces questions ? C'est une longue histoire, l'UFOLEP. Est-ce que vous pouvez rapidement nous expliquer les grands axes qui sont développés aujourd'hui au sein de votre fédération ?

Adil EL OUADEHE -

Responsable national de projets d'éducation, d'insertion et de prévention par le sport - Fédération française UFOLEP

Oui, effectivement, c'est une longue histoire puisque, pour ceux qui ne connaissent pas, l'UFOLEP, c'est également le secteur sportif de l'enseignement, donc on a en gros à la fois un pied dans le monde du sport et un pied dans le monde de l'éducation populaire ; donc, cela fournit une certaine histoire et une certaine habitude de travail aussi.

Il y a des mots que j'ai appréciés sur l'intervention, mais j'en parlerai après. Globalement, on avait, au sein de notre réseau et de nos réseaux de comités départementaux, un historique, ce qu'on appelait « le socio-sport » classiquement. Le travail que j'ai eu à faire quand je suis entré en poste, c'est essentiellement d'uniformiser la démarche et d'avoir à peu près un discours commun, notamment sur les concepts, etc. Ce qu'on a fait, c'est un gros travail de recensement. C'est obligatoire. Donc, on a recensé les



démarches, les bonnes pratiques. Ce qui a du bon aussi. J'expliquerai ensuite pourquoi. C'est tout simple : pour nous, les bonnes pratiques ont du bon parce que cela permet de fédérer. Cela parle aux gens et nous a permis de fédérer autour de bonnes pratiques et de réussites issues du terrain. Sans trop rentrer sur tout le travail méthodologique, en gros, aujourd'hui, la démarche UFOLEP en direction des quartiers prioritaires se décline autour de quatre axes.

Le premier est celui du développement de la pratique sportive dans les quartiers, donc classique. Il est pour nous, en tout cas à l'UFOLEP, le seul critère qui est spécifique aux quartiers, c'est-à-dire qu'il y a un déficit de l'offre dans les quartiers.

Le second est celui de l'éducation par le sport. En gros, quand on parle d'éducation par le sport, il ne suffit pas juste de poser un ballon ou d'ouvrir un créneau de foot salle. Il y a toute une démarche et une méthodologie.

L'éducation et l'insertion par le sport : la résultante d'une démarche et d'une méthodologie...

Bénédicte ROUBY -

Vous pouvez nous en dire plus, justement. Quels sont les paramètres que vous mettez en place ?

Adil EL OUADEHE -

Sans trop rentrer dans les détails, globalement, quand on parle d'éducation par le sport, c'est qu'on éduque à quelque chose. On ne peut pas juste dire qu'on fait de l'éducation par le sport. Il y a forcément un objectif qu'on cherche à atteindre. Ceci pose la question de l'évaluation. Si on n'a pas réussi à évaluer jusqu'à aujourd'hui, c'est peut-être aussi que les objectifs n'étaient pas suffisamment clairs. Quand on parle d'éducation par le sport, on éduque à la santé, à la citoyenneté, au développement durable, etc. C'est vraiment la

démarche que nous, on essaye de diffuser au sein de notre réseau.

Le troisième axe est celui de l'insertion sociale ou professionnelle, avec une double démarche. La première est celle d'utiliser le sport pour travailler sur des compétences qu'on est amenés à retranscrire dans le monde du travail, comme la confiance en soi, la rigueur, etc. La deuxième est l'insertion professionnelle au sein du monde du sport, donc c'est favoriser, pour les jeunes qui le souhaitent, en faisant un « mix » des dispositifs de droit commun et de politique de la ville, l'accès à des métiers de l'encadrement et de l'animation. Cela va des Certificats de qualification professionnelle jusqu'aux Brevets d'État.

Enfin, comme je le disais, on est une fédération qui a une particularité, c'est tout le volet idéologique et politique. Donc, le quatrième axe, c'est amener nos élus et nos professionnels à maîtriser l'ensemble des thématiques qui sont souvent en lien avec le monde du sport, soit qui vont se décliner dans le monde du sport. Donc, ce sont les questions de racisme, de discrimination, de laïcité dans le sport, de diversité, etc.

Réaffirmer des valeurs...

Voilà les quatre axes. Pour chacun des quatre axes, on a développé à chaque fois la même démarche. On part d'une réussite du terrain qui permet de concrétiser et de rendre opérationnel le concept. Un accompagnement financier, c'est obligatoire. Pour mobiliser des acteurs, on ne peut pas faire sans. C'est la production d'outils méthodologiques et pédagogiques, comme je le disais, sur les questions de racisme et de discrimination, mais aussi sur des dispositifs tels que la politique de la ville, le service civique. Donc, c'est rendre accessible un panel le plus large possible de dispositifs pour permettre à nos professionnels de travailler.

Bénédicte ROUBY -

Donc aussi un pôle ressources fort, près des associations ou des comités qui veulent mettre en place un projet comme celui-ci.

Adil EL OUADEHE -

On est sur une double démarche. Sur la logique des bonnes pratiques, on est sur de l'ascendant et du descendant classique. Sur la logique de l'expertise, on est plus sur de l'horizontal. On ne sait pas tout au niveau national, donc on a des comités qui sont ressources sur certaines thématiques, et en gros, on crée du lien, du réseau. C'est une démarche qui devient naturelle, mais qu'il faut quand même impulser au départ.

Bénédicte ROUBY -

On a, je crois, parmi ces bonnes pratiques, la « Caravane du sport ». Je crois qu'on a dans la salle M. Arnaud RIZZO, qui peut nous en parler. Est-ce que vous voulez nous expliquer ? Donc, c'est un dispositif national qui se décline sur les territoires. Comment le mettez-vous en place au niveau local pour qu'il puisse justement répondre aux objectifs de la fédération UFOLEP ?

Arnaud RIZZO -

Agent de développement - UFOLEP Essonne

Bonjour. Je suis au Comité départemental de l'Essonne, UFOLEP Essonne. La « Caravane sportive », nous, on l'a déclinée sur un territoire qui était l'agglomération d'Évry, centre Essonne. On a été amenés à travailler avec une association qui s'appelle « Oser », il y a de cela trois ans, où on a amené des jeunes à venir s'inscrire dans un projet individuel de formation où on leur donnait une expérience sur le terrain en tant qu'animateurs. Au début, on leur donnait une petite préformation à l'animation, où moi, je leur donnais les bases de l'animation et de l'animation sportive : pédagogie, sécurité, techniques d'animation. Ils arrivaient petit à

petit en situation d'animation eux-mêmes, donc à prendre en charge le groupe des jeunes qui était, au départ, de dix jeunes. Ils aimaient pendant vingt minutes une petite séquence d'animation sportive. On a basculé ensuite sur du concret, en allant dans les différents quartiers d'Évry, et c'étaient eux qui allaient proposer les séquences qu'ils avaient développées en préformation. Cette première expérience leur a donné de bonnes bases pour ensuite rentrer en formation. La première année, c'était le BAFA. Ils sont rentrés en formation de BAFA, et sur les dix qui sont rentrés en formation, seulement deux ont dû la quitter pour des raisons assez personnelles. Une ne se sentait pas du tout dans le projet d'animation sportive, et une autre est partie sur une rescolarisation, puisque nos jeunes sont issus des territoires politiques de la ville, et notre accent, notre priorité étaient mis sur ceux qui étaient déscolarisés et/ou désorientés, puisque notre tranche d'âge était 17-25 ans. Pour le BAFA, il y avait une première partie de stage théorique. Et à la suite du stage théorique qu'ils avaient vraiment bien développé, puisque les bases qu'on leur avait données au début leur ont permis d'être un petit peu les référents sur le stage (car ils avaient déjà vu les bases qu'on donne au stage théorique BAFA), ils étaient amenés sur les différentes animations sportives qu'on propose, et de plus en plus des grosses animations de l'été. Là, ce n'était plus juste un groupe de jeunes de maisons de quartiers qu'ils avaient en charge, mais du public qui arrive toutes les vingt minutes par groupes de vingt ou de trente. Là, ils devaient vraiment gérer leur atelier. Donc stage pratique ensuite, et stage d'approfondissement à la fin. Alors ces jeunes portaient finalement de situations d'échec au début, et arrivaient avec beaucoup plus d'estime de soi et de confiance en soi, un bagage technique, un diplôme qui est le BAFA, une expérience professionnelle, des contacts pris sur le terrain. Sur les dix, il y en a



huit qui sont encore en activité et qui montent petit à petit les échelons, et qui ont vraiment confiance en eux aujourd'hui.

Bénédicte ROUBY -

C'est une initiative qui se développe sur tout le territoire français ?

Adil EL OUADEHE -

Elle existait en Bretagne au départ, depuis de nombreuses années. Et on a modélisé le cadre, c'est-à-dire qu'on n'a pas réellement modélisé le projet. On a tout d'abord communiqué sur le dispositif parce qu'il est intéressant. (On a des dispositifs qui permettent de communiquer en direction de nos réseaux.) Ensuite, on a modélisé un cadre qui permette aux comités de s'approprier le dispositif, d'identifier clairement comment ils peuvent s'approprier le projet, à qui s'adresser, quels types de financements, quels partenariats, etc., et qu'ensuite, ils colorent en fonction des réseaux, des potentiels de développement.

Modéliser des cadres permettant aux acteurs locaux de s'exprimer...

Bénédicte ROUBY -

Je sais qu'à Rennes, vous travaillez énormément avec les fédérations délégataires, le cercle Paul Bert notamment. Est-ce qu'il y a des passages qui se font ensuite vers le milieu associatif traditionnel ? Est-ce que les jeunes qui sont initiés à la pratique sportive au travers de la Caravane vont ensuite dans le monde associatif sportif ?

Adil EL OUADEHE -

Là aussi, il n'y a pas de hasard, c'est-à-dire qu'il y a un cadre à poser au départ. Même si, dès le lancement du projet, on y associe les acteurs de terrain, les collectivités, etc., on met en œuvre tout le cadre pour que les passerelles soient possibles, et ensuite, on est en mesure de l'évaluer.

Oui, il y a des passerelles qui se créent ensuite, mais c'est vrai que je m'intéresse plus au cadre qu'on met à disposition pour faire en sorte que l'information puisse circuler, pour ensuite créer des dispositifs locaux qui vont permettre de rendre accessible la licence par exemple.

Bénédicte ROUBY -

Un dernier point ?

Arnaud RIZZO -

Je voulais dire que les différents départements ensuite s'approprient leurs projets. C'est vrai que l'UFOLEP national nous donne de très bonnes expériences qu'ils font redescendre ensuite dans les différents comités départementaux. À nous de nous les approprier avec différents territoires et différents publics. Chaque département a des problématiques différentes, donc on s'adapte à notre territoire et à nos publics.

Bénédicte ROUBY -

Merci. Adil, tout à l'heure, vous m'expliquez qu'en fait, c'était aussi justement un va-et-vient entre les associations sportives et le national pour alimenter, mais que la volonté, c'était vraiment de rendre service aux dirigeants qui sont bénévoles, qui sont très peu professionnalisés. Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur ce que vous mettez en œuvre pour cela ?

Adil EL OUADEHE -

En fonction des axes, la cible est complètement différente. Si on est sur l'axe purement de l'offre de la pratique sportive, on s'adresse aux clubs sportifs, aux comités, en gros à l'ensemble des acteurs qui composent notre réseau. Quand on est sur le champ de l'éducation et de l'insertion par le sport, notre volonté au niveau national, c'est vraiment de s'adresser aux professionnels du réseau pour différentes raisons. Parce qu'on n'est pas censé demander la même chose à

Frédéric JURY -

Les clubs, c'est passer par la professionnalisation. On parlait de professionnalisation tout à l'heure, sans forcément les pros. Je pense qu'il a fallu professionnaliser nos bénévoles. Cela a été la priorité. La Fédération française de handball a mis en place ce qu'on appelle chez nous le « développement-formation-emploi », où les élus peuvent participer. On a eu la chance que les élus du comité se professionnalisent. Et après, on a pu relayer, eux via les élus, et nous via les entraîneurs de clubs. Et aujourd'hui, les clubs sont en train de prendre le relais de certaines actions comme « Handball ton quartier », où et les clubs, et les services municipaux se mettent en place. Par exemple, à Grigny, à La Grande Borne, c'est une action où il y a une centaine de gamins qui viennent jouer toute la journée, et sur Longjumeau et Massy, les parents sont venus jouer, comme on se met sur des passages. Donc on essaye de mailler de partout, mais jamais tout seuls, toujours avec un autre sport, avec une association. Je reviens sur la connaissance et des territoires et des publics, et nous, on a fait le choix de s'appuyer tout le temps sur quelqu'un d'autre.

Bénédicte ROUBY -

Là, ce sont essentiellement des actions ponctuelles de découverte ou d'animations pendant les vacances. Est-ce que vous envisagez ensuite une continuité ou une pratique plus régulière ? Notamment, se pose la question de la continuité éducative entre l'école, le collège et ensuite le club. Est-ce qu'il y a un projet pédagogique partagé ? Comment cela se passe-t-il ?

Frédéric JURY -

Je ne vais pas revenir sur Massy, parce que Olivier a parlé de Massy et on va croire qu'il n'y a qu'à Massy qu'il y a du sport. On a créé la même chose à Corbeil. Il y a la même dynamique au niveau du club de handball qu'à Massy. Il est aussi en Pro D2

et investi dans la ville. C'est aussi ce qui est en train de se mettre en place. C'est le primaire avec l'USEP et le club qui est en train de prendre le relais de toutes les actions. Nous, on commence progressivement à ne faire que soutenir. Cela demande des éducateurs, donc, il faut aussi que les clubs ou les communes relaient l'activité. Tout à l'heure, on parlait des « Enfants de l'Ovale ». Forcément, quand il y a des éducateurs présents et qui relaient, c'est plus facile. Donc aujourd'hui, c'est plus facile. Aujourd'hui, un club comme Corbeil est en train de relayer, les enfants viennent au club. On rencontre le problème qu'on a soulevé tout à l'heure sur Corbeil et sur Grigny ; c'est le prix de la licence qui est un frein, par moment, à certaines activités pour les enfants.

Bénédicte ROUBY -

Quelle est la liaison qui s'organise au sein de votre comité entre cette politique sociale d'éducation qui est très présente et la compétition, les clubs de haut niveau et les championnats ?

Frédéric JURY -

Nous, en club de haut niveau, c'est facile : c'est la Pro D2. Aujourd'hui, les joueurs sont présents sur toutes les finalités, c'est-à-dire qu'il y a un contrat qui est passé entre l'entraîneur et le club : chaque action où, quand il y a finalité, les joueurs sont présents. Il y a au moins un joueur qui vient, qui parle avec les enfants, quitte à arbitrer. Il est systématiquement présent. Après, on a aussi, parfois, une politique de recrutement. Forcément, il y a des enfants qu'on essaye d'orienter. Maintenant, aujourd'hui, les clubs locaux n'ont pas encore la capacité de se développer. On parlait tout à l'heure de ce qui freine certains clubs dans le développement et certainement les installations. Nous, on est limités. C'est un espace de 20x40. Il n'y a pas des gymnases partout, il en manque peut-être.

Bénédicte ROUBY -

Donc, il n'y a pas de concurrence entre la politique sociale éducative et la politique compétitive.

Frédéric JURY -

Je pense que s'il y a concurrence, c'est vers le haut niveau. Mais je pense qu'aujourd'hui, les clubs de haut niveau sont organisés pour dissocier le haut niveau et le côté social de l'activité. Maintenant, sur Massy, vous pouvez faire les deux. Aujourd'hui, tous les gamins à Massy, en primaire, ont fait du foot, du rugby, du hand et de la natation. À partir de là, l'orientation de gamins vers les structures est quand même beaucoup plus facile.

Bénédicte ROUBY -

Hugues AUGIER, de la Fédération française de handball, vous allez nous expliquer l'accompagnement de la fédération pour ces questions de formation et d'emploi, et notamment la formation des dirigeants.

Hugues AUGIER - chargé de développement à la Fédération française de handball

Bonjour. Je vais reprendre ce que disait Frédéric, c'est-à-dire qu'effectivement, nous, on a accès à la professionnalisation sur l'aspect professionnalisation des structures et des élus en créant cette formation-emploi, et on est moins, pour l'instant, sur la formation et la professionnalisation des salariés. Ensuite, c'est sûr que ce qui se dégage au niveau local, par exemple sur le club, ce sont des choses qui ont été aussi traduites au niveau national sur des conventions avec des fédérations scolaires, UNSS, USEP et UGSEL par exemple, qui sont des conventions entre la Fédération de handball et ces trois fédérations.

J'entendais parler, tout à l'heure, d'un recensement par la Fédération française de rugby. Nous, on vient de le terminer, pour mettre

en place ensuite notre politique sociale qui redescendra vers les clubs, on l'espère. Et on considère vraiment l'action envers les écoles comme l'action la plus forte menée par les clubs. C'est-à-dire que sur un questionnaire qu'on a envoyé au club, c'est vraiment l'action qui est la plus portée par nos clubs. On estime environ à 1500 par an les actions des clubs dans les écoles.

Vers une connaissance plus formelle des actions développées ?

Cela nous donne ensuite, évidemment, des retombées sur nos licenciés et sur les tranches d'âge. Sur l'aspect professionnalisation, au sein de la DTN de la fédération, on a vraiment travaillé là-dessus avec des CTN qui œuvrent sur la structure club. On a travaillé aussi sur la mise en place de chargés de développement dans les ligues (pas toutes mais presque toutes puisqu'il y en a vingt), d'agents de développement dans les comités (là aussi, pas tous). Et maintenant, on aimerait travailler à la structuration de la professionnalisation dans les clubs, et on pense que c'est par la mise en place d'un plan de cohésion nationale qu'on y arrivera.

Bénédicte ROUBY -

On va passer la parole maintenant à un Monsieur, qui est éducateur au club de handball de Corbeil. Est-ce que vous pouvez nous préciser le rôle de l'éducateur, de l'entraîneur ? Tout à l'heure, vous nous avez précisé différentes catégories d'éducateurs, d'initiateurs et d'entraîneurs sportifs. Au sein de votre association, je crois que réellement, il y a une osmose qui se fait entre les deux. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment cela fonctionne ?



**Djamel DJITLI -
Éducateur sportif - ASCE Handball**

Bonsoir. Le club de handball à Corbeil-Essonnes, c'est plus de cinquante ans d'histoire. Mais ce n'est pas le club du quartier, c'est le club de la ville de Corbeil-Essonnes, qui est situé dans un quartier. Ainsi, ce qui se passe dans ce quartier, et donc dans le club de la ville, c'est un développement qui est rythmé aussi par rapport à celui du quartier, c'est-à-dire que le club a pris sa naissance dans les années 60 (il existait avant dans une autre forme, puisque c'était la Nautique qui gérait les sports à Corbeil-Essonnes). L'AS Corbeil-Essonnes omnisports a été créée en 1968 et le club est un des premiers résidents de cette association omnisports. Mais la particularité, c'est qu'il est situé dans le quartier de Montconseil, qui a accueilli la première Maison des jeunes et de la culture dans les années 60, le premier gymnase, la première installation couverte sur Corbeil-Essonnes.

De ce fait, le lycée et le collège venaient faire du sport dans le quartier de Montconseil et il s'est trouvé qu'en 1965-1966, deux professeurs d'EPS, M. FERIGNAC et M. THOMAS, qui sont des illustres handballeurs, futurs DTN, étaient enseignants au lycée de Corbeil et ont installé une pratique compétitive, puisqu'un an après, l'équipe de Corbeil-Essonnes en junior était championne de France, en 1967. Pour la petite histoire, j'ai pris ma licence au club en 1969, donc j'ai moi-même grandi dans cette zone d'éducation populaire. C'est vrai qu'aujourd'hui, on parle de zone d'éducation prioritaire, les ZEP, et moi, je pense qu'à cette époque-là, c'était une zone d'éducation populaire, avec tout ce que cela comportait d'apports culturels. Dans le gymnase de Montconseil, effectivement, il y avait la Nationale 2 féminine, il y avait de la gymnastique au niveau national.

Les années passent et nous, aujourd'hui, on prend d'autres secousses de ce qui se passe dans

le quartier, puisqu'on est en première ligne. Aujourd'hui, nous sommes les seuls acteurs d'une structure reconnue à l'AS Corbeil-Essonnes handball à œuvrer dans le quartier. Tout le reste, ce sont des animations faites par les maisons de quartier, les « Espaces ville », des associations. Nous, en fait, on se retrouve dans des difficultés puisque je pense qu'il y a des évolutions générationnelles, d'investissements.

Des missionnaires sociaux ?

On parlait tout à l'heure de « missionnaires ». Nous, on en voit de moins en moins dans notre club. On a beaucoup de difficultés à exister. La dernière histoire : on a deux équipes qui se sont bien comportées sportivement et qui devaient accéder au niveau supérieur, mais malheureusement, elles ne pourront pas y accéder puisque nous n'avons pas rempli nos obligations d'arbitrage cette année. Voilà une limite de notre club implanté dans le quartier. On prend tous les phénomènes de violences urbaines en plein dans le visage parce que, dès qu'il y a une explosion de violence due à des comportements, on le sent. Les jeunes sont inquiets ; les parents sont absents, ils se cachent. Il y a beaucoup de repli sur soi. En fait, nous, on a toutes les obligations de tous les clubs de l'Essonne, et on a aussi toutes les obligations de la vie du quartier et des difficultés du quartier. Donc, on le prend en pleine figure et quand on n'en a plus les moyens ou quand les moyens disparaissent, surtout les moyens humains, on se retrouve avec des grosses questions. On a envie de partager notre expérience avec des gens. Le Comité départemental de handball fait son travail. Nous mutualisons nos connaissances pour essayer de mutualiser des actions. Mais on atteint des limites, celles aussi de nos propres quartiers avec une insuffisance, pour moi, d'éducation, dans le sens éducatif-éduquer.

Bénédicte ROUBY -

Le positionnement du Comité départemental aujourd'hui par rapport au club, et le fait qu'il soit très actif sur ces questions, sur ces thématiques, est-ce que c'est un réel appui pour votre association aujourd'hui, puisque c'est quand même une démarche nouvelle au sein de la fédération ?

Djamel DJITLI -

Oui, je pense que c'est un échange, parce que nous, on a une connaissance du terrain. Et cela permet beaucoup aux jeunes de faire des expériences à l'extérieur. Il y a le projet « Elle's Hand ». On fait notre tournoi. Mais quand on va au tournoi international à Coubertin en novembre et qu'on les emmène voir un match international et qu'eux font le match d'ouverture en jouant dans la grande salle de Coubertin, on emmène quelque chose. Il y a une connaissance, il y a une ouverture sur l'autre. Nous, on a organisé beaucoup de stages à l'étranger, pendant une période où on avait des moyens avec la politique de la ville. On est allé faire du sandball aussi sur les plages de France en 1995, et la conséquence, c'est qu'en 2003, on a organisé un sandball dans le quartier. On a installé une plage pendant un mois. Et pendant un mois, tous les jours, de 9 h à minuit, il y avait des animations autour du sandball. Pourquoi le sandball ? Parce que c'est aussi une façon de se rencontrer, puisqu'il n'y a pas de contact. Cela permet de jouer, tout le monde peut jouer, découvrir, dans un esprit de rencontre.

Bénédicte ROUBY -

Un autre club des Tarterêts maintenant, de Corbeil-Essonnes : le club de football Tremplin, avec Youssef MARZUC. Vous êtes Brevet d'État de football et vous avez une expérience un peu particulière. Est-ce que vous pouvez revenir sur la création de votre association, qui au départ n'a

peut-être pas forcément vocation à être un club de football traditionnel ?

Youssef MARZUK - Éducateur sportif Brevet d'Etat 1^{er} degré football à l'association Tremplin Foot - Corbeil-Essonnes.

Bonsoir à tous. On est une association de quartier à la base, qui s'est créée en 2003, à l'initiative d'une poignée d'habitants des Tarterêts qui avaient tous, au sein de la ville ou ailleurs, une expérience en animation ou en éducation sportive. On a fait des constats sur le quartier : il y avait une absence d'offre sportive et par contre, on sentait de l'énergie chez les jeunes et ils avaient tous la fibre sportive, mais pas forcément l'offre qui allait avec ; donc beaucoup de pratiques dites « sauvages », dans des lieux qui ne sont pas forcément appropriés, style halls d'immeubles, cours d'écoles. Le paradoxe, c'est que le stade, qui est dans le quartier, n'était pas forcément utilisé pour du football, mais surtout pour du cross. Les membres fondateurs, on était passionnés de football, et on sait qu'on était dans un quartier avec une fibre football ; donc, on a décidé de créer cette association pour développer la pratique sportive dans le quartier et créer de la proximité.

Quand on l'a créée en 2003, cela a posé pas mal de problèmes, puisque c'est une initiative qui est venue des jeunes du quartier, et ce n'était pas une volonté municipale. Donc, rapidement, on a été confrontés au problème que dans la ville, il y avait déjà un club de foot qui était en situation de monopole, donc on n'a pas été accueilli les bras ouverts à notre création. Par contre, le club de la ville ne faisait pas de proximité. Ce terme n'était pas employé. On ne savait même pas ce que c'était à l'époque, au sein de notre ville en tout cas. Donc, on a dû se battre pendant plusieurs années pour être reconnus en tant qu'association de proximité. C'est vrai que le club de la ville et



certains clubs aux alentours envoyaient un minibus ou des voitures pour venir chercher les meilleurs joueurs du quartier. Mais on ne peut pas se targuer de faire de la proximité en prenant les meilleurs joueurs du quartier. Nous, on voulait faire de la masse et développer la pratique avec le bon et le moins bon.

Bénédicte ROUBY -

Un club traditionnel en fait ?

Youssef MARZUK -

Oui, un club traditionnel. Mais au sein du quartier des Tarterêts, il y avait pas mal de freins à la pratique, parce que le club municipal était situé en centre-ville ; et il y a des problèmes de transports, des problèmes financiers, parce que les licences étaient à certains prix, des problèmes d'investissement des parents, donc des problèmes qui étaient des freins à la pratique. On s'est dit qu'en faisant de la proximité, on allait chercher les jeunes sur leur territoire, on allait pouvoir développer et faciliter la pratique, et après, capter le public, le fidéliser et travailler sur le côté éducatif qui, me semble, est essentiel quand on est un club de quartier.

Bénédicte ROUBY -

On a l'impression qu'aujourd'hui, en fait, vous avez plutôt réussi à fidéliser les jeunes autour de ces questions d'éducation, de ce cadre éducatif qu'ils ont réussi à trouver au sein de votre club, plutôt que réellement de la performance sportive... ?

Youssef MARZUK -

Oui. La performance, ce n'est pas notre cheval de bataille. Nous, on est vraiment sur de la masse et on fait en sorte de recruter des éducateurs qui ont cette vocation de faire de l'animation sportive dans un premier temps, avant de faire de la compétition.

Mais on s'est inscrit aussi dans des compétitions dans les années qui ont suivi, parce qu'on a senti que c'était l'étape supplémentaire pour fidéliser le public. Donc, on s'est inscrit en compétition à partir de 2004, puis pour certaines catégories plus tard, dans les années qui ont suivi. La compétition permettait aussi de donner une image de ce qu'on faisait, parce que toutes les instances, aussi bien la municipalité que les instances sportives, ne nous ont pas forcément reconnus tout de suite. Et c'est vrai que la compétition a ce côté qui est visible. Le travail est visible. Donc, s'inscrire dans des compétitions a montré qu'on était capables de faire du qualitatif aussi. Et cela a permis de développer aussi l'esprit « club ». Dans les quartiers, il y a une forte identification. Cela a permis aux jeunes de s'identifier au quartier, puis de représenter le quartier sur des compétitions.

On fait de la proximité, et ce n'est pas de l'enfermement que d'aller sur des lieux de pratiques des jeunes, sur leurs terrains habituels, sur des terrains de proximité, sur des lieux qui ne sont pas forcément des terrains de foot, où il y a deux poteaux. On développe quand même des activités là-dessus. On va sur leur terrain. On essaye de les prendre où ils sont, devant leurs bâtiments, dans leurs lieux de pratique, avec leurs règles à eux, pour les ramener vers de la compétition. C'est une ouverture. C'est un moyen de sortir les jeunes du quartier. On développe avec eux, et après, on sort et on rencontre d'autres équipes, on va sur des tournois. Pour nous, c'est une excuse à la mobilité.

Educateur sportif, éducateur social ? Les deux ?

Bénédicte ROUBY -

Selon vous, est-ce qu'il vaut mieux être un très bon éducateur de football pour justement réussir toute cette approche d'éducation par le football, ou est-

ce qu'il vaut mieux être un éducateur social qui a une approche plutôt d'animation de football ?

Youssef MARZUK -

Nous, on a recruté quatre CUI (Contrat unique d'insertion) dans notre association. Et on a des bénévoles qui sont vraiment très actifs. Le critère de sélection, c'est vraiment la connaissance du public et du territoire. C'est essentiel. Le côté technique, il vient après. C'est un petit plus. On a besoin d'aller chercher le public quand on fait de la proximité, parce qu'on n'a rien d'attrayant : on n'a pas de belles structures, on n'a pas de moyens financiers. On n'a rien de clinquant. Donc, il faut taper dans l'œil du public. Et pour cela, il faut que ces personnes soient bien ancrées dans le paysage, qu'elles connaissent bien les jeunes, leurs situations scolaires et familiales.

« On ne cherche pas de gros balaises ni des videurs de boîtes de nuit... »

Pour les capter, il faut absolument qu'il y ait une bonne connaissance. Le côté technique vient après. On ne cherche pas des gros balaises, des videurs de boîtes de nuit, des mecs qui sont respectés. On cherche vraiment des gens qui ont un certain charisme pour capter le public et après, par contre, des gens qui ont un potentiel de développement au niveau technique et qui sont prêts à se former. C'est la petite bille supplémentaire. Mais pour fidéliser, il faut qu'ils soient forts en animation, pour capter le public sur la durée. Donc, le profil, ce sont de bons animateurs avec une bonne connaissance du terrain.

Zbigniew RASZKA -

En 2003, j'avais vu arriver Youssef et Mohammed, qui est là-bas dans les gradins, à la DDCS. Je me souvenais d'eux parce que je les avais côtoyés lors d'une formation au BEESAPT. À l'époque, les

personnels DDCS mettaient en œuvre leurs compétences, leurs connaissances du milieu sportif et avaient le loisir de transmettre des choses. Donc, on s'était vus à cette occasion, et quand il m'a expliqué ce qu'il faisait, ce qui était intéressant effectivement, c'était le passage du loisir à la compétition. Ils s'en sont servis.

La compétition est-elle éducative ?

Est-ce que la compétition peut être éducative ? Oui, parce que la compétition veut dire qu'il faudra tracer le terrain, accrocher les filets avant les matchs parce qu'il n'y a personne qui va le faire pour nous. On n'est pas dans une structure municipale qui vous prépare le terrain ; on fait nous-mêmes. Cela veut dire qu'il faut arriver à l'heure parce que au-delà d'un quart d'heure de retard, on a un match perdu. Donc, je pense qu'ils ont réussi à utiliser cela, à susciter une certaine frustration chez les jeunes, parce que si on ne fait pas de compétition, on ne peut pas se confronter aux autres. S'ils veulent faire de la compétition, ils sont d'accord, ils veulent bien s'occuper d'eux, mais il faut qu'ils y mettent du leur aussi. C'est ce qui nous avait plu.

À un moment, ils me disent : « Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse, Monsieur le Directeur ? ». Je leur ai dit que la question n'était pas celle-là. C'est : « Dites-moi ce que vous voulez faire, et en fonction de ce que vous voulez faire, moi, je vous dirai si je peux vous aider. Vous n'êtes pas là pour répondre à la demande de la DDJS ». On avait réussi à inverser les choses, ce qui a permis de lancer une action très intéressante en 2002-2003 ; cela va faire dix ans bientôt.

J'en profite, puisqu'on a évoqué le handball et que Frédéric m'a fait une passe. Là aussi, moi, ce que j'ai toujours recherché parmi les personnels du service, ce sont les compétences des gens ; et sur le handball, un jour, j'ai vu arriver dans



mon service Jean-Luc LE GALL qui était Brevet d'État de handball. Je lui ai dit qu'il allait s'occuper du CNDS, c'est-à-dire qu'il allait remplir des tableaux, étudier des dossiers, mais en plus que j'aimerais bien qu'il s'occupe du sport dans les quartiers, et que comme le handball, il connaissait bien, qu'il allait prendre contact avec le Comité départemental et s'occuper de ces matières-là. Cela a permis, avec Frédéric JURY, le recrutement par le Comité départemental, la mise en place d'un certain nombre d'actions qui font qu'en 2008, quand on a modifié un peu les demandes CNDS, les dossiers qui étaient les mieux préparés (je ne voudrais pas vexer les autres présidents des comités), c'était pour le handball. Ils avaient les dossiers qui correspondaient le mieux.

On est aussi sur la professionnalisation. Que doit-on faire pour que cela aille mieux pour les dirigeants ? Il y a dix ans, au CDOS, il n'y avait pas de salariés. Je n'ai pas trop suivi depuis deux-trois ans, mais aujourd'hui, il y a au moins trois-quatre salariés, il y a une Maison des sports grâce à l'intervention du Conseil général qui a mis des locaux à disposition, il y a un directeur de la Maison des sports. Je pense qu'en dix ans, il y a une évolution vraiment formidable. Les moyens sont là. Après, il faut les animer.

Et ce qu'on voit aussi, c'est que l'essentiel, c'est l'humain. Vous pouvez mettre toutes les structures, vous pouvez donner 20 millions d'euros, si les gens qui reçoivent l'argent sont incapables de les utiliser à bon escient, on ne fera rien de bien.

Faire de la place aux jeunes...

On est en train de travailler sur le « Grand Paris du sport ». Moi, si c'est pour compter les équipements sportifs, une direction départementale ou régionale des territoires peut le faire. Par contre, moi, ce qui m'intéresse, ce sont les associations qui sont sur

le terrain, par qui elles sont dirigées, qui sont les éducateurs sportifs, et comment on fait pour aider ces gens là à maintenir cette flamme, revenir aux « missionnaires ». Si on veut des « missionnaires », il faut leur faire de la place aussi. Donc, les jeunes, il faut qu'on leur fasse de la place.

Bénédicte ROUBY -

C'est l'annonce d'un dossier CNDS simplifié alors...

On va continuer maintenant parce que aujourd'hui, on a une équipe de France de football féminin qui est au summum, qui a d'excellents résultats. J'imagine que cela suscite des vocations dans les quartiers. Dans votre quartier des Tarterêts justement, est-ce que vous avez des filles dans votre équipe ? Est-ce qu'elles pointent le bout de leur nez ou pas encore ?

Youssef MARZUK -

On a très peu de filles dans notre association et on a beaucoup de mal à capter le public féminin. En analysant un peu le problème, je pense qu'une solution serait de faire une école de football uniquement pour les filles, parce que aujourd'hui, on a beaucoup de difficultés à pouvoir les recruter. Donc, en faisant une école uniquement de football féminin, on pourra les attirer. Mais aujourd'hui, on n'a pas encore la structure assez solide pour le faire. On a tenté les activités mixtes, et ce n'est pas une grosse réussite. Et je pense que dans l'histoire du quartier, c'est vrai que cela a toujours été un problème, et on le ressent aujourd'hui, nous, sur le quartier des Tarterêts. C'est peut-être propre à un certain territoire, je ne sais pas, mais en tout cas, nous, on le vit.

Bénédicte ROUBY -

Justement, on a Isma HOCINI qui est avec nous ce soir, de l'association « Génération Femmes » à Évry. Tout à l'heure, quand on discutait de cette

question des filles, vous disiez qu'à Évry, au contraire, le football était plutôt très attractif et qu'elles avaient vraiment une équipe de très bon niveau.

Des projets spécifiques permettant d'attirer et de fidéliser le public...

Isma HOCINI - Directrice de l'association Génération Femmes - Évry

Oui. Je ne vais pas connaître les raisons, mais à Évry, on a ce qu'on appelle le VESC (Ville d'Évry Sport Club), le club sportif de la ville d'Évry, qui a vraiment un grand succès, que ce soit auprès des garçons ou des filles. C'est une des rares pratiques et une des rares offres de pratiques sportives qui existent sur le quartier.

Bénédicte ROUBY -

On ne se l'explique pas encore, mais on a 20% de filles dans les quartiers aussi, au niveau du rugby et au niveau du football. Il faut peut-être revoir les statistiques de la politique de la ville parce qu'on s'aperçoit que, quand réellement on met en place des actions spécifiques, cela fonctionne plutôt bien.

Au sein de votre association qui milite pour le mieux vivre ensemble, pour la réussite scolaire des jeunes, pour l'insertion professionnelle, vous allez utiliser différentes pratiques sportives, de différentes formes, comme levier, comme outil. On dit que le sport a sa place. Quelle place a le sport dans votre association ?

Isma HOCINI -

Déjà, « Génération Femmes », c'est une association de médiation socioculturelle qui accompagne les personnes dans leurs démarches auprès des administrations, pour favoriser la communication et créer du lien, faire le lien entre ces deux protagonistes. Donc, à la base, on n'est pas une association sportive ; on n'est

pas spécialisés dans la pratique sportive. Mais c'est vrai que quand Lassana TOURÉ (qui est à mes côtés et qui prendra la parole tout à l'heure), qui est basketteur professionnel, est venu me voir pour me présenter son projet et sa volonté, vraiment, de promouvoir le basket dans le quartier, j'ai été intéressée pour plusieurs raisons.

Adapter une offre sportive aux publics féminins...

D'une part, c'est déjà pour proposer une diversité en termes d'offre de pratiques sportives sur le quartier, puisqu'en dehors du foot, il n'y a pas grand-chose. Donc, c'était pour qu'il y ait cette diversification de l'offre.

Deuxièmement, c'était également pour valoriser les compétences locales, puisque Lassana est issu du quartier des Pyramides ; il y vit encore. Donc, c'était pour montrer qu'il y avait du potentiel et que c'est un modèle (tout le monde le connaît sur le quartier). Donc, à partir de là, c'est toujours plus facile pour promouvoir une pratique ou une activité dans un quartier. Et puis, je reste persuadée que la pratique sportive est vraiment un levier d'intervention éducatif, pédagogique très pertinent et très efficace par rapport au public qu'on veut toucher, par rapport aux objectifs qu'on veut atteindre avec ce public et par rapport aux problématiques qu'on veut aborder et traiter dans le cadre de l'association.

Bénédicte ROUBY -

Peut-être que Lassana, vous pouvez nous expliquer votre idée (de génie en fait), essentiellement sur la mixité, qui s'appelle « Génération Basket » ?



**Lassana TOURÉ -
Éducateur sportif basketball à l'association
Génération Femmes - Evry**

C'est une initiative qui est arrivée parce que dans les différents clubs où j'ai évolué au niveau professionnel, ce sont des choses qui se faisaient déjà quand j'étais en province. Je me suis dit : pourquoi ne pas le faire un jour là où j'habite ? C'est un petit peu pour ce que les intervenants disaient tout à l'heure : pour rendre au basket ce que le basket m'a donné. J'ai été pas mal aidé pour intégrer des centres de formation, ensuite pour faire une carrière professionnelle qui a duré dix ans.

Suite à ce projet, il y a un jeune qui s'appelle Sadio DOUCOURÉ, qui a intégré l'équipe de France aujourd'hui. C'est vraiment notre plus grande fierté par rapport à cela.

Bénédicte ROUBY -

Donc, vous travaillez essentiellement sur la mixité garçons-filles.

Lassana TOURÉ -

Exactement.

Bénédicte ROUBY -

On sait que ce n'est pas facile, dans les quartiers, de faire pratiquer le sport sur un même lieu ou dans un même club pour les filles et les garçons. Expliquez-nous comment vous avez réussi.

*Mixité hommes/femmes...
un pari si difficile ?*

Lassana TOURÉ -

C'est ce que je pensais aussi, mais franchement, cela a été tout le contraire. Au niveau des filles, il a été vraiment très facile de les intégrer par rapport à cela, vu que le camp a lieu uniquement pendant les vacances ; sachant que dans les clubs, pendant les vacances, ils ne pratiquent pas le

basket. Il y avait vraiment de la place pour les filles et les garçons. Ils sont tous venus et ont tous répondu présent, et aujourd'hui, c'est ce qui fait la fierté de notre camp.

Bénédicte ROUBY -

Et ensuite, ils ont une pratique régulière au sein du club qui se poursuit ?

Lassana TOURÉ -

Exactement. Cela fait qu'ils n'ont pas de coupure, et une fois qu'ils retournent dans leurs clubs, ils sont prêts pour attaquer la nouvelle saison. Sachant que c'est un club qui est ouvert aux licenciés et aux non-licenciés. C'est ouvert à tout le monde.

Bénédicte ROUBY -

Vous avez une pratique mixte garçons et filles. Est-ce que l'encadrement est, de la même manière, mixte ?

Lassana TOURÉ -

Il n'y a pas de soucis là-dessus. Les filles travaillent avec les garçons ; les garçons travaillent avec les filles. Quand on passe sur des phases de jeu, on fait des équipes mixtes. Il n'y a pas les filles contre les garçons. Les équipes sont mélangées.

Bénédicte ROUBY -

Et au niveau de l'encadrement, des éducateurs ?

Lassana TOURÉ -

On n'a pas de filles éducatrices. J'en ai cherché, mais je n'en ai pas trouvé. Je ne sais pas si elles sont intéressées ou pas. Là, j'ai deux Brevets d'État qui sont avec moi, Karim OSMAN, qui est entraîneur à Juvisy, et mon coéquipier, Ilias YILDIZ, qui a obtenu son Brevet d'État récemment.

Bénédicte ROUBY -

On va revenir au rugby. Mathieu, l'encadrement, est-ce qu'il est mixte aussi, ou est-ce que c'est essentiellement un encadrement masculin pour la pratique du rugby chez les filles ?

Mathieu CODRON -

C'est aussi une grosse majorité d'hommes qui encadrent. On commence à avoir de plus en plus de filles. Je ne sais pas si c'est pareil dans les autres disciplines, mais souvent, on met les filles ou les mamans avec les enfants débutants, parce qu'on a l'impression qu'avec des tout-petits, il faut mettre en avant l'affectif plutôt que la partie compétition, pratique. Donc, on trouve beaucoup de mamans avec les moins de sept ans. Et après, on commence à trouver d'anciennes joueuses qui se mettent à l'entraînement de garçons ou de filles, mais cela reste encore marginal.

Bénédicte ROUBY -

On va maintenant terminer avec François ROUSSEAU, qui représente l'ANDES au niveau de l'Essonne. Le rôle de votre association, aujourd'hui, est reconnu en termes de représentation des intérêts des collectivités locales auprès de l'État, auprès du mouvement sportif. On s'aperçoit qu'énormément de dispositifs éducatifs sont mis en place au sein des villes. Quelle est la place qui est faite au monde du sport dans ces dispositifs éducatifs ?

François ROUSSEAU -**Référent départemental - ANDES**

Je vais vous présenter vite fait l'ANDES, parce que les gens ne connaissent pas. L'ANDES, c'est l'Association nationale des élus du sport. Actuellement, nous sommes 3 000 adhérents. Dans l'Essonne, il y a 34 communes qui sont inscrites en moins de deux ans et on couvre 98 départements. L'association, en fin de compte, défend les communes. Il ne faut pas oublier

que les communes sont les premiers financeurs publics du sport français, avec 9,3 milliards d'euros. Ils ont octroyé, l'année dernière, 1,2 milliard d'euros de subventions aux clubs amateurs. Ils sont propriétaires de 80% des équipements sportifs sur le territoire, c'est-à-dire plus de 200 000 équipements. Nous avons présenté, l'année dernière, à peu près 1,5 milliard d'euros de projets d'investissements au CNDS. Nous sommes régulièrement invités au Ministère des sports, ainsi qu'au CNDS, où nous avons des représentants au niveau national, régional et départemental. Et nous faisons partie aussi de la Commission CEFRES, c'est-à-dire la Commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs, qui nous pose certains problèmes.

Confronter les objectifs du mouvement sportif et ceux du secteur social...

Sur l'Essonne, on s'est aperçu qu'au niveau des problèmes de zones sensibles, il y avait le Nord qui représente 90%, mais actuellement, nous voyons des zones sensibles dans le rural, c'est-à-dire que la population descend de plus en plus vers le Sud. Autant dans le Nord, c'est bien structuré, il y a des possibilités, autant les maires des communes rurales sont complètement perdus par rapport à cette nouvelle population. Il y en a qui mettent des systèmes en route, c'est-à-dire en commençant par le scolaire, en mettant des éducateurs sportifs au niveau des primaires. Mais un problème se pose : c'est les enseignants, qui soit adhèrent soit n'adhèrent pas. S'ils adhèrent, il leur faut une validation au niveau de l'inspection académique, et actuellement, il y a un blocage à ce niveau-là, parce qu'on est dans un milieu rural. C'est vraiment un des soucis. Après, il y a toujours le problème entre le milieu sportif et le milieu social, où il y a confrontation par rapport à leurs objectifs.



Bénédicte ROUBY -

On a beaucoup parlé, également, de la question des équipements sportifs et du manque considérable d'équipements sportifs par rapport déjà aux moyennes nationales. On s'aperçoit que dans les zones urbaines sensibles, il y a une réelle pénurie qui limite, qui est un réel frein à la pratique sportive. Est-ce que vous avez des pistes à donner au mouvement sportif sur ces sujets, pour optimiser la pratique sportive, sur des temps différents peut-être, sur des formes de pratique différentes ?

François ROUSSEAU -

Il y a plein de choses sur le domaine. De 1985 à 1994, il y a eu le gros boum au niveau des équipements sportifs. Après, cela a baissé, et actuellement, on se retrouve sur une problématique avec des bâtiments usagés, insalubres, et une demande en zones sensibles qui est venue vraiment depuis quatre-cinq ans sur le terrain. Au niveau des communes, nous avons un souci, c'est-à-dire que si on fait un gymnase, il faut qu'il serve à beaucoup de monde pour le rentabiliser. Malheureusement, il faut rentabiliser au mieux le domaine sportif au niveau de l'équipement. Donc, on va mettre un gymnase avec du basket, du handball, du volley, du badminton. Il faut incorporer une nouvelle pratique sportive qui apparaît. Nous, on a eu des échasses urbaines, à qui il faut des sols spéciaux pour pouvoir faire des sauts périlleux.

*Adapter les équipements,
une problématique de plus
en plus complexe...*

Il faut aussi incorporer les écoles, qui prennent quand même 53% du domaine sportif dans la journée. Donc, c'est une grosse problématique. On veut absolument en faire un peu plus,

mais le financement n'est pas là au niveau des communes. Au bout d'un moment, on est complètement saturés, donc on leur demande de préparer des dossiers de demandes de financement au CNDS. Moi, j'ai des retours, pas spécialement bons, surtout au niveau des dossiers. Au niveau associatif, vous savez que les dossiers CNDS, cela devient imbuvable. On se retrouve avec des gros dossiers, et je ne vous dis pas les dossiers que nous, en tant que collectivités, on doit fournir. Ils sont exigeants. On leur a demandé gentiment que ce soit un peu plus « light ». C'est en révision, d'après ce qu'on m'a dit.

Bénédicte ROUBY -

Je crois qu'on a 70% du sport aujourd'hui qui est financé par les collectivités locales et territoriales.

François ROUSSEAU -

Tout à fait.

Bénédicte ROUBY -

C'est important comme financement. Mais au-delà de ce financement, en termes d'accompagnement sur ces projets d'éducation, d'insertion sociale par le sport, puisqu'on attend aujourd'hui les associations sportives sur ces sujets de la santé, du social, de l'éducatif, est-ce que justement, avec les collectivités, en lien peut-être avec l'État, avec le mouvement sportif, il y a des grands projets d'optimisation ou de mise en cohérence de toutes ces questions ?

François ROUSSEAU -

On voudrait bien, mais je pense que c'est un problème qu'il va falloir travailler avec les fédérations, parce que chacun veut garder son petit domaine à ce niveau. Nous, en tant que communes, on essaye de travailler avec les associations qui le veulent bien, parce que

pour eux, c'est un gros travail. Parfois, ils ont des éducateurs qui ne sont pas assez spécialisés dans ce domaine. Il faut arriver à faire le lien entre social et sportif. Donc, il y a un problème de formation. Et je pense que le CNDS a fait des programmes de formation à ce niveau. Donc nous, on va essayer d'en profiter et aussi d'aider les associations à se diriger vers ce domaine. Et après, on va essayer de régler nos problèmes avec les fédérations. Ce ne sont pas des problèmes, mais je pense que c'est un travail qu'il faut faire ensemble pour essayer de faire en sorte que tout le monde puisse fonctionner correctement.

Bénédicte ROUBY -

Merci beaucoup. On va peut-être conclure sur cette touche qui ouvre de bonnes perspectives de travail en commun. En tout cas, merci à vous tous pour ces débats. Avant de conclure, on va passer le micro pour les questions.

Philippe CABALLO - Président - Comité départemental de basketball de l'Essonne

C'est une petite remarque. C'était pour rebondir sur ce dont avaient parlé Lassana et Isma tout à l'heure. C'est vrai que lorsqu'on a été sollicités pour venir renforcer l'opération de « Génération Basket » sur Évry, qui est historiquement très ancienne au niveau de la fédération de basket, on a sauté sur cette occasion parce que justement, on avait ce « missionnaire ». Mais la difficulté à laquelle on est confrontés maintenant, c'est de convaincre d'autres « missionnaires » de nous rejoindre. Je le regrette beaucoup, mais on a fait le choix politique, au niveau du comité, de proposer une formation qui s'adresse aux futurs moniteurs de basket de plein air, justement pour multiplier et essayer de déconcentrer ces camps, et nous n'avons pas reçu de soutien, nous n'avons eu aucun candidat de la part des services des sports des mairies, de la part du réseau, des éducateurs de quartier, des Maisons de jeunes. C'est vrai

que c'est une grosse difficulté, je crois, pour les comités de fédérations traditionnelles, de créer un réseau en dehors de nos pratiquants traditionnels. Je profitais de cette tribune, avec notamment la présence de l'association des élus du sport, pour dire que nous, on est partants pour aider. C'est aussi un choix politique du comité de recruter un futur conseiller technique fédéral avec un profil vraiment très axé sur le développement, à la fois sur des pratiques type basket en liberté et type basket handicapé et basket avec l'USEP. Cela tient beaucoup aux hommes. Tout à l'heure, comme le disait le collègue du rugby sur Massy, c'est les rencontres. On profite de quelques « missionnaires », mais réussir à élargir ce centre des missionnaires est assez difficile.

Bénédicte ROUBY -

Merci. Y a-t-il des questions ? Des sujets que vous souhaitiez aborder avec nos différents intervenants ou des remarques tout simplement ?

Francis DALLERAC -

Président de la Ligue de karaté de l'Essonne

Une remarque. Nous, on a une politique de développement. On a beaucoup développé ces dernières années. Vous parliez du développement chez les féminines. L'an dernier, sur le nombre de licenciés, on avait 44% de féminines. Donc, on a développé énormément dans cette action, dans tous les clubs, et on a des professeurs féminines, de plus en plus. J'entendais bien le discours des collègues du rugby, tout à l'heure, sur les financements privés pour le rugby, le football et d'autres sports. Mais nous, le financement privé, quand on arrive et qu'on parle karaté, on nous dit : « On ne vous connaît pas. On ne vous voit pas. Allez frapper à d'autres portes ». Donc, on a du mal. On essaye. On arrive tout doucement. Je reviens sur ce que disaient certaines personnes sur les dossiers CNDS. On est des bénévoles et on



nous demande un travail de professionnels. Je suis retraité et je peux vous dire que j'y passe mes journées. C'est un travail pro tous les jours. C'était juste pour vous dire que j'entends bien tout ce que vous dites. Nous, on développe dans les quartiers. On a plein d'actions. Sur Grigny, il y a eu des développements de faits. On a eu une jeune qui a été championne du monde, on a des clubs qui étaient élites. Mais le club a complètement explosé et il n'y a plus personne. Pourquoi ? Pas d'aides, rien. Le prof a dit : « J'arrête là ». L'an dernier, presque 90 licenciés. Cette année, 8. Ils ont dit : « On arrête. Cela ne sert à rien. On ne nous aide pas. ». Voilà. Merci.

Bénédicte ROUBY -

Merci. Tout cela reste encore très fragile. D'autres questions ? Non.

Nous allons conclure, et je vais passer le micro à notre premier intervenant. On a débuté avec l'État. On va conclure avec l'État. Voilà pour la conclusion.

Zbigniew RASZKA -

Merci. Effectivement, on nous parle depuis assez longtemps de la difficulté des dossiers. Sachez que moi, je suis chargé de mission à la direction régionale ; je n'ai aucun pouvoir de décision, hormis faire remonter toutes les demandes, toutes vos doléances que vous avez exprimées ce soir. Cela, on est en capacité de le faire. Comme vous le savez, que ce soit le CNDS ou d'autres crédits, c'est toujours de l'argent public, et pour pouvoir contrôler son utilisation, il faut pouvoir savoir dès le départ à quoi cela va servir. Vous parliez du « Grand Paris ». Il y a cinq ou six projets de construction d'agoras. C'est bien. On va mettre de l'argent. Mais après, on va nous dire si on ne pouvait pas faire comme au Stade de France : s'il n'y a pas assez de recettes, que l'État paye la différence parce qu'il faut que ce soit rentable. Donc, il y a effectivement des questions

à se poser. Cela suppose des études et des dossiers conséquents. Mais effectivement, c'est un problème récurrent. Depuis dix ans, on essaye de trouver des solutions, mais à chaque fois, on a l'impression qu'on complexifie les choses.

Pour le karaté, vous pourriez vous mettre en contact avec mon ami, le conseiller technique régional de boxe, puisqu'il y a un fameux programme qui s'appelle « Boxer ensemble », qui a permis la création de 21 écoles de boxe dans la région et qui a une stabilité : depuis 2006, un millier de licenciés. Il y a des choses qui existent. Ce ne sont pas forcément des choses très coûteuses, mais qui permettent de fidéliser des pratiquants. Donc, cela me paraît quelque chose d'intéressant.

Pour le reste, on va remercier tous les dirigeants bénévoles qui ont encore pris une fois sur leur temps pour assister à cette manifestation. Sachez que moi, je ferai l'intermédiaire par rapport à tout ce que j'ai entendu ce soir. Donc, je pense que cela nourrit toute notre réflexion. Moi, j'ai eu beaucoup de plaisir à venir ici, à débattre. Je remercie bien évidemment les « scientifiques », qu'on connaît depuis un certain temps, pour leur apport. Je remercie le Président du CDOS et le Président du Comité départemental de rugby, qui, je crois, nous accueillent encore pour une petite manifestation sympathique à l'issue de ce débat. Bonne soirée à tous.



Bibliographie

Les documents dont les références sont précédées de * peuvent vous être prêtés par le Pôle ressources « sport, éducation, mixités, citoyenneté » ;

contactez Emily au 04 42 52 29 36
e.bardelli@semc.sports.gouv.fr

RAPPORT

-* *Le sport au service de la vie sociale*. (Conseil économique et social : Paris, 2007).

-* *Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif*. (Conseil économique et social environnemental des Pays-de-la-Loire (CESER) : Nantes, 2012).

ACTES

-* « Colloque régional “ Insertion sport ” » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés les 2 et 3 avril 2012 à Rennes* / (Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2013).

-* « *Les activités physiques et sportives, facteurs de cohésion sociale et de qualité de vie* » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 13 octobre 2011 à Nice* / (Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2013).

-* « *La rue, y tomber, y vivre, s'en sortir et ne pas y retomber – Paris 2011 Homeless World Cup* » : *Actes du colloque international. 20 - 24 août 2011, Paris* / (Lethielleux, : Paris, 2012).

-* « *Sport, filles et cités : un enjeu de cohésion sociale ?* » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 16 septembre 2010 à Tours* / (Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2011).

-* « *Identifier et valoriser le rôle social des clubs* » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 10 décembre 2009 à Lambersart* / (Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2010).

-* « *Les politiques publiques et l'éducation par le sport* » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 24 avril 2008 à Besançon* / (Pôle ressources national “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

-* « *L'intervention sociale et le mouvement sportif : quels rôles respectifs et quels partenariats à construire ?* » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 7 février 2008 à Besançon* / (Pôle ressources national “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

-* « *Le mouvement sportif, lieu d'intégration ?* » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 29 novembre 2007 à Besançon* / (Pôle ressources national “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

-* « *Intégration par le sport, état des recherches* » : *Actes du colloque international. 25 mars 2003, Reims* / (Universités de Reims Champagne Ardenne, de Besançon et de Lille 2, Institut Royal de Formation des Cadres de Salé, Reims : UFR STAPS (URCA), 2004).

THESES & ETUDES

* CARTIAUX, Jacques. SANCHEZ, Philippe. *Etude sur les quartiers “Dynamique espoir banlieues” en Gironde accès à la pratique sportive dans les quartiers prioritaires*. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Aquitaine, 2008 ?

- PANTALEON, Nathalie. *La socialisation par la pratique sportive dans le cadre des politiques de prévention : effets de stratégies éducatives sur le développement moral*, thèse de doctorat STAPS, Université de Toulouse, 1997.

-* PAUPARDIN, Muriel ; MIGNON, Patrick. *La pratique sportive dans les zones urbaines sensibles : accès aux activités physiques et sportives, intégration sociale et intervention publique*. (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) : Paris, 2010).

-* SAKOUHI, Fethi. *Jeunes des banlieues en difficulté : conditions socioculturelles. Insertion par le sport : chimère ou réalité ? Le cas des jeunes d'origine maghrébine*, thèse de doctorat, Paris 10, 1999.

- VIEILLE-MARCHISET, Gilles. *Sports de rue et champ des pouvoirs sportifs, Les conflits comme expression du changement social dans l'espace sportif local*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg 2, 2000.

LIVRES

-* CLEMENT Marc. *Sport et insertion*. (Presse universitaire du sport : Voiron, 2000).

-* Conseil de l'Europe, GASPARINI William, COMETTI Aurélie. *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle*. (Conseil de l'Europe: Strasbourg, 2010).

-* DEBANNE-LAMOULEN, Annick. *Estime de soi et insertion des jeunes : les laissés pour compte de la cité*. (L'Harmattan, Paris : 2011).

-* FALCOZ Marc, KOEBEL, Michel. *Intégration par le sport : représentations et réalités*. (L'Harmattan, Paris : 2005).

-* GASPARINI William, VIEILLE-MARCHISET Gilles. *Le sport dans les quartiers - Pratiques sociales et politiques publiques*. (Presses universitaires de France : Paris, 2008).

-* GASPARINI William, COMETTI, Aurélie. *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle*. Editions du Conseil de l'Europe : Strasbourg, 2010).

-* HARDIMAN Paul Soto, LAPEYRE Frédéric. *Les jeunes et l'exclusion dans les quartiers défavorisés : approches politiques dans six villes d'Europe*. (Conseil de l'Europe : Strasbourg, 2004).

-* HEAS Stéphane. *Les discriminations dans les sports contemporains : entre inégalités, médisances et exclusions*. (Presses universitaires de Nancy : Nancy, 2010).

-* LE REST Pascal. *Les nouveaux enjeux de l'action sociale en milieu ouvert : réalités, défis et perspectives d'avenir pour les acteurs*. (Erès : Toulouse, 2009).

-* LE YONDRE François. *Les chômeurs et le sport : des catégories et des hommes. Approche sociologique du sport face au chômage : instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires. Des catégories sociales en jeu*. (Editions universitaires européennes : Sarrebruck, 2010).

-* LONG, Thierry. *L'éducation par le sport : imposture ou réalité ? Approche de la morale sportive*. (Connaissances et Savoirs : Paris, 2008).

-* MARTEL Ludovic. *Les politiques d'insertion par le sport du MJS entre 1981 et 2002 : analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées*. (Connaissances et Savoirs : Paris, 2010).

- MOULIN Bernard, GUILBAUD Serge, APPERE Eric. *Sport, emploi et performances... sociales : être ou avoir ?* (Bernard MOULIN : Douarnenez, 2009).

-* SILVY, Lionel. *Accompagnement d'un public dit "difficile", guide pratique*. (Crès : Marseille, 2009).

- TRAVERT, Maxime. *L'envers du stade. Le football, la cité et l'école*. (L'Harmattan : Toulouse, 2003).

-* VALLERIE, Bernard. *Interventions sociales et empowerment : développement du pouvoir d'agir*. (L'Harmattan : Paris, 2012).

-* VIEILLE-MARCHISET Gilles, COMETTI Aurélie. *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*. (Territorial Editions : Voiron, 2010).

-* ZANNA, Omar. *Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants*. (Dunod : Paris, 2010).



PÉRIODIQUES

- * « Lettre du Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” », numéro 2 (Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2010).
- * Jeunes des quartiers populaires. Quels regards ? Quelles initiatives ? : « Les cahiers du développement social urbain », numéro 48 (Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain (CR.DSU) : Lyon, 2008).
- * Les activités physiques et sportives sur le terrain éducatif : « Les cahiers dynamiques », numéro 34 (Protection judiciaire de la jeunesse : Paris, 2005).
- Sport à tout prix ? « Le sociographe », numéro 36 (Association des instituts de travail social, 2011)
- * Sport et intégration sociale : « Agora - Débats/Jeunesse », numéro 33 (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) : Marly-le-Roy/L'Harmattan, Paris, 2003).
- * Sport et “Banlieue” : *Pratiques sportives juvéniles et insertion* : « Spirales », numéro 10 (Centre de recherche et d'innovation sur le sport (CRIS) : Lyon, 1996).

ARTICLES

- CHARRIER, Dominique. « Prévention, animation et insertion par le sport en zones urbaines sensibles : la reconstruction du processus historique des analyses ». In *Science & Motricité*, 2012, numéro 78.
- CHARRIER, Dominique. « Entreprises publiques, entreprises privées et « insertion par le sport : les conséquences d'un investissement récent ». In *Revue Européenne de management du sport*, 2008, numéro 21.
- CHARRIER, Dominique. « Les politiques publiques de prévention et d'insertion par le

sport : l'exemple de la France. Quel bilan et quelles perspectives ? » In *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 2007.

- CHARRIER, Dominique. DURAND, Christophe. « Le financement des politiques sportives locales : sport pour tous, sport professionnel, une dualité à réinventer. » In *Annuaire des collectivités locales 2005 du Groupement de Recherches sur l'Administration Locale en Europe*, 2005.

- CHARRIER, Dominique. JOURDAN, Jean. « Insertion par le sport et mouvement sportif : une implication inégale » In *Migrations Société*, 2000, numéro 71.

- CHARRIER, Dominique. JOURDAN, Jean. « Insertion par le sport : le choc des cultures ». In *Revue Européenne de management du sport*, 1999, numéro 2.

-* DURET, Pascal. « Autour des interprétations de la pratique sportive des jeunes ». In *Agora Débats/Jeunesses*, 2003, numéro 33.

-* KHMAILIA, Mohamed. MIKULOVIC, Jacques. BUI-XUAN, Gilles. « Une approche singulière de l'évolution des niveaux d'intégration sociale des femmes arabo-musulmanes issues de l'immigration maghrébine en France : corps, sport et analyse conative ». In *STAPS*, 2011, numéro 94.

-* LE YONDRE François, BODIN Dominique. « Le sport comme support des pratiques d'assistance sociale : entre accompagnement compassionnel et activation disciplinaire ». In *Nouvelles pratiques sociales*, 2010, volume 23 – numéro 1.

- MARTEL, Ludovic. « Le lien social par les Activités Physiques et Sportives ». In *Revue du CREAT*, 2003.

-* MORALES, Valérie. « L'intégration par le sport dans les quartiers : une réalité nuancée ». In *Les cahiers du développement social urbain*, 2008, numéro 48.

-* PANTALEON, Nathalie. BRUANT, Gérard. « Sport et insertion sociale : effets des stratégies éducatives sur le développement moral ». In

Revue française de pédagogie, 1999, numéro 127.
- VIEILLE-MARCHISET Gilles., « Sport de rue et identité politique des jeunes ». In *Agora Débats/Jeunesses*, 2001, numéro 23.
-* WEISS, Pierre. « L'intégration par le sport à l'épreuve de la comparaison franco-allemande ». In *Revue EPS*, 2012, numéro 353.

DOSSIERS

-* OLIVIER, Anne. CHAUVEL, Briac. DUVAL, Erella. *Les conditions de vie des femmes et des jeunes filles dans les quartiers en politiques de la ville : Evry - Ris-Orangis - Les Ulis - Vigneux-sur-Seine, recherche-action*. (Centre de Ressources Politiques de la Ville en Essonne (CRPV 91) : Evry, 2004).
-* *Panorama statistique "Jeunesse, Sports, Cohésion sociale"*. Ministère des affaires sociales et de la santé. : Paris, 2013.

DVD, CD-Rom

-* *Le sport : un outil d'éducation et d'insertion*. (Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) Charente : La Rochelle, 2009).
-* *Insertion boxe* (Fédération française de Boxe (FFB) : Paris, s.d).
-* *Sport, éducation, insertion : ressources, méthodologie, fiches projets*. (Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) : Paris, 2012).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

-* *Guide d'analyse des projets de l'éducation et de l'insertion par le sport* [LIVRET]. (Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" : Aix-en-Provence, 2012).
-* *Guide à l'usage des responsables de projets : développer un projet d'éducation ou d'insertion par*

le sport [LIVRET]. (Pôle ressources national "Sport éducation insertion" : Besançon, 2007).
-* *Guide à l'usage des formateurs : améliorer, grâce à la formation, la prise en compte par les animateurs et les éducateurs sportifs des publics particuliers* [LIVRET]. (Pôle ressources national "Sport éducation insertion" : Besançon, 2007).



Partenaires



Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" a pour principales finalités de faire connaître les bonnes pratiques, de valoriser les expériences innovantes et de développer des savoirs faire pour permettre de renforcer les capacités d'expertise-conseil dans les fonctions éducative et sociale du sport des agents missionnés sur ce domaine.

www.semcsports.gouv.fr

